



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement



WORLD BANK GROUP

Conférence de Weilbourg II

27-29 novembre 2018, Weilbourg, Allemagne

Inclusion sociale dans les processus REDD+ :
Situation et accomplissements après 10 années de
préparation et de mise en oeuvre REDD+

Rapport de conférence

Créé par Kimaren Ole Riamit ; mai 2019





REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été commandé par les organisateurs de la conférence de Weilbourg (le BMZ et le FCPF) et a été rédigé par Kimaren Riamit (consultant). Tout commentaire ou toute remarque portant sur le présent rapport doit être adressé à Mme Ute Sonntag, du GIZ (ute.sonntag@giz.de, GIZ) et à Mme Haddy Sey du FCPF (hsey@worldbank.org).

L'auteur souhaiterait remercier les personnes suivantes pour leur aide dans la rédaction du présent rapport : Mme Ute Sonntag (GIZ) ; Mme Haddy Sey (FCPF) pour leurs précieux avis, leurs conseils techniques et leur direction générale dans le processus de rédaction du rapport ; ainsi que toutes les personnes qui, au cours de l'atelier, ont fait part de leurs réflexions sur des cas d'étude précis ainsi que de leurs expériences avec des groupes de travail régionaux.

De plus, l'auteur souhaite reconnaître la contribution de l'équipe « Voices for Action » de la conférence de Weilbourg qui a rédigé les messages clés de Weilbourg II : Mme Cécile Ndjebet (Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts, REFACOF) ; Joseph Ole Simel (Mainyoito Pastoralist Integrated Development Organization – MPIDO) ; M. Josh Liechtenstein (Bank Information Center) ; Mme Grace Balawang (Indigenous Peoples International Centre for Policy Research and Education, Tebtebba) ; M. Saah David (Forestry Development Authority, Liberia FDA-RIU) et Mme Harlem Marino Saavedra (Derecho, Ambiente y Recursos Naturales, DAR).

Il souhaite également reconnaître la contribution des équipes de rapporteurs des groupes de travail régionaux de la conférence, notamment de Mme Tamara Bah, de M. Tchani Wachiou et de M. Guillermo Mayorga pour les régions Asie, Afrique et Amérique latine, respectivement.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	4
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	5
1. INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE	8
Réflexions des participants – 10 ans d’aventure REDD+	10
2. SAUVEGARDES: GESTION DES RISQUES ET MAXIMALISATION DES RETOMBÉES DE DÉVELOPPEMENT POSITIVES ET INCLUSIVES POUR LES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES	12
2.1 Leçons tirées concernant les REDD+ sauvegardess	14
2.2 Actions urgentes concernant les sauvegardes	16
3. AMÉLIORATION DES MODÈLES DE PARTAGE ÉQUITABLE DES BÉNÉFICES ISSUS DU CARBONE ET NON ISSUS DU CARBONE	18
3.1 Leçons tirées concernant le partage des bénéfices	20
3.2 Actions urgentes sur le partage des bénéfices	21
4. RÉGIMES DE PROPRIÉTÉ ET DE DROITS SUR LES TERRES ET LES RESSOURCES ‘ NATURELLES: DES POLITIQUES AUX ACTES	22
4.1 Leçons tirées concernant les droits fonciers	23
4.2 Actions urgentes sur les droits fonciers	27
5. LES IMPACTS DE REDD+ SUR L’INCLUSION SOCIALE DANS REDD+ ET AU-DELÀ	28
5.1 Qu’est-ce que les efforts d’inclusion sociale ont apporté à REDD+ ?	29
5.2 Qu’est que REDD+ et l’inclusion sociale REDD+ ont apporté aux pays ?	30
5.3 Responsabilités des initiatives REDD+ pour soutenir le changement à l’avenir	31
6. CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES	32
Messages du programme d’action de Weilbourg	33
7. LIST OF ANNEXES	
Annexe I : Documentation graphique	36
Annexe II : Notes sur les sauvegardes, groupes de travail régionaux	37
Annexe III : Notes sur le partage des bénéfices, groupes de travail régionaux	40
Annexe IV : Notes sur les droits fonciers, groupes de travail régionaux	42
Annexe V : MERRY GO ROUND: Qu’ont apporté les efforts d’inclusion sociale à REDD+ et au-delà?	47
Annexe VI : Liste des participants	57
Annexe VII : Programme de la conférence	62
Annexe VIII : Note conceptuelle de la conférence	64

LISTE DES ACRONYMES

BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement
CGES	Cadre de gestion environnementale et sociale
CPLCC	Consentement Préalable, donné Librement et en Connaissance de Cause
DNUDPA	Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones
EESS	Évaluation environnementale sociale stratégique
ERPA	Emission Reduction Purchase Agreement, Accord d'achat de réduction d'émission
ERPD	Emission Reduction Program Document, Document de programme de réduction d'émission
FCPF	Forest Carbon Partnership Facility (of the World Bank), Fonds (de la Banque mondiale) de partenariat pour le carbone forestier
GCF	Green Climate Fund, Fonds vert pour le climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (Agence allemande pour la coopération internationale)
IP	Indigenous Peoples, Peuples autochtones
IPLC	Indigenous Peoples and Local Communities, Peuples autochtones et communautés locales
OSC	Organisation de la société civile
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière dans les pays en voie de développement, rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et amélioration des stocks de carbone des forêts
SIS	Système d'Information sur les Sauvegardes environnementales et sociales





RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La 2^e conférence de Weilbourg, qui a eu lieu en novembre 2018, a été lancée par la Banque mondiale et par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et organisée par une collaboration entre la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF).

La conférence, comprenant un ensemble équilibré de participation régionale ainsi qu'un important groupe de peuples autochtones, de communautés locales et de femmes, a réuni un échantillon représentatif des parties prenantes REDD+ et a créé un environnement stimulant. Elle a bien mérité son titre : « Inclusion sociale dans les processus REDD+ : Situation et résultats après 10 années de préparation et de mise en place de REDD+ » et représentait une opportunité et un espace permettant d'informer, de réfléchir et de sonder certains éléments importants de l'inclusion sociale dans REDD+.

Trois sujets essentiels pour l'inclusion sociale étaient à l'avant-plan de cette conférence : les sauvegardes, le partage des bénéfices et les droits fonciers ont été abordés au regard des 10 dernières années de préparation et de mise en place de REDD+, en envisageant également les effets de l'inclusion sociale de REDD+ au-delà de ses processus intrinsèques.

Pris dans leur ensemble, l'adhésion aux sauvegardes, l'accès aux bénéfices et la sécurité foncière, comprenant les cadres légaux et institutionnels requis favorables à REDD+ et l'intégration des genres, fournissent potentiellement un fondement solide pour les initiatives REDD+ durables et axées sur les pauvres au sein des pays REDD+.

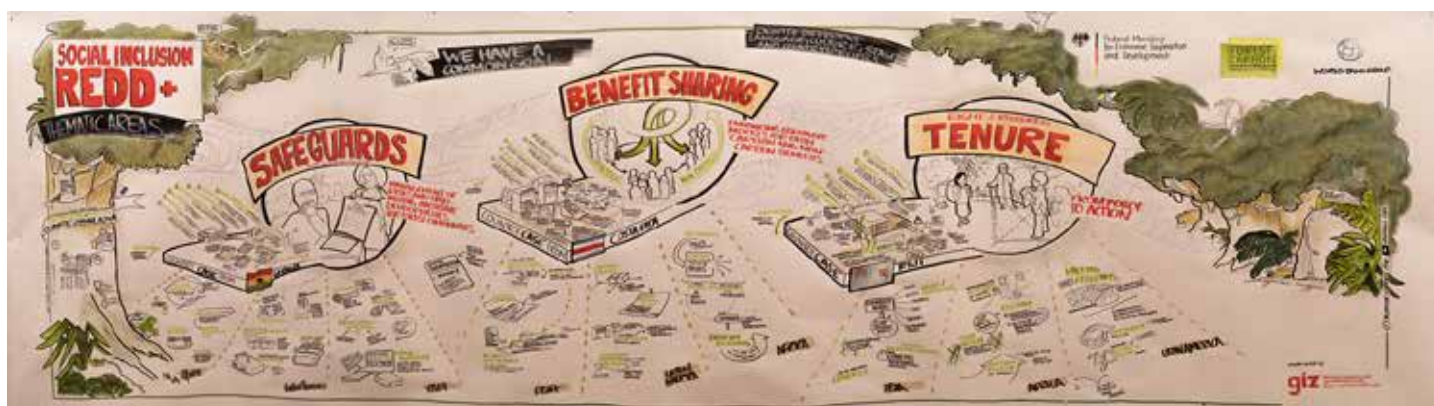
Les problèmes de durabilité et d'inclusion sociale ont toujours été au cœur du programme REDD+. Suite à un travail collaboratif de 10 ans sur l'inclusion sociale dans les pays REDD+, l'hypothèse de conférence du FCPF et du BMZ était que l'inclusion sociale et la durabilité constituaient les raisons principales du succès, ou de l'échec, de REDD+. C'est pourquoi la conférence tentait de tirer les leçons des expériences enrichissantes et toujours plus nombreuses des pays REDD+, des IPLC et des femmes dans leurs communautés, des CSO, des donateurs partenaires et d'autres parties prenantes dans la promotion de l'inclusion sociale dans les programmes REDD+.

Les participants ont émis des regrets quant aux délais de mise en place de REDD+ ainsi que des propositions d'améliorations et ont identifié les domaines où le soutien de donneurs internationaux était nécessaire. En ce qui concerne les **sauvegardes**, les participants ont demandé à continuer les efforts visant à assurer leur application pendant la mise en place de REDD+ et à fixer les mécanismes de sauvegarde dans la législation nationale pour en assurer la permanence et pour pouvoir les utiliser dans d'autres domaines. En ce qui concerne le **partage des bénéfices**, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de répondre aux questions de transparence, d'équité et relatives aux modalités d'accès afin d'éviter les conflits, d'assurer l'efficacité des plans de partage des bénéfices et, partant, la durabilité des efforts de réduction des émissions (RE). En ce qui concerne les droits sur les **terres et les ressources naturelles**, il a été souligné le besoin d'expliquer le droit coutumier, les droits des femmes et la propriété aux terres comme un ensemble de droits dans des contextes complexes et spécifiques à certaines régions/certains pays, et ce afin de ne pas (re)créer de nouvelles exclusions par formalisation. Les participants ont demandé de l'aide pour résoudre les problèmes fonciers et les problèmes de droits par rapport aux terrains et pour protéger les autochtones et les activistes locaux luttant pour les droits de l'Homme et l'environnement.

Les participants ont reconnu que REDD+ avait déclenché un dialogue progressif au sujet des sauvegardes, des plans de partage des bénéfices, des droits de propriété sur le carbone et les terres et sur les réformes institutionnelles et légales associées, en plus de contribuer à explorer la place et le rôle des IPLC et des femmes dans la gestion des forêts et des ressources naturelles. Ces dialogues **ont ouvert des espaces d'engagement, de représentation et de consultation pour plusieurs parties prenantes**, permettant aux IPLS et aux femmes de fournir une vision plus profonde et plus nuancée de REDD+ dans leur pays.

De façon similaire, les efforts de renforcement des capacités de REDD+ ont facilité une formulation claire et plus informée des problèmes des IPLC, des femmes, des CSO et des gouvernements dans le contexte de REDD+, ce qui a permis **d'améliorer petit à petit la prise de décision coopérative** et la confiance mutuelle entre les parties prenantes REDD+. Grâce à cette sensibilisation, les IPLC et les femmes se font de plus en plus les avocats de leurs droits, ce qui contribue à améliorer la reconnaissance des droits coutumiers sur la terre, la sensibilité au genre dans la planification du développement et la tendance à la hausse de la participation et de la représentation des femmes dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles.

Pour élargir, >> [cliquez ici](#) pour accéder à l'annexe I



Dans l'ensemble, en ouvrant des espaces de dialogues inclusifs et des plateformes avec plusieurs parties prenantes (donc en facilitant des négociations sérieuses), les efforts d'inclusion sociale de REDD+ ont mené à l'établissement d'arrangements législatifs, politiques et de prise de décisions plus inclusifs, plus responsables et pragmatiques du point de vue de la durabilité.

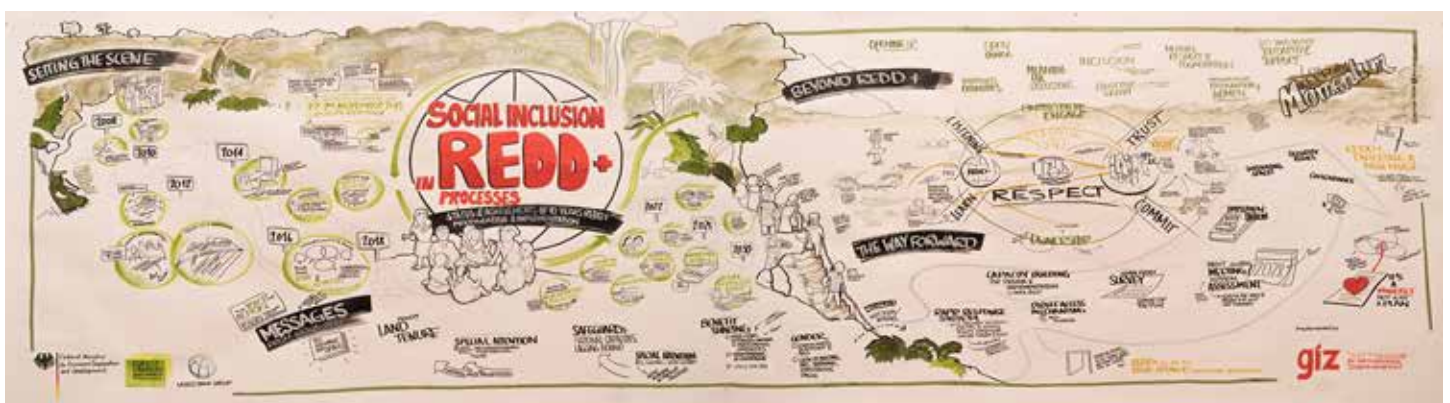
Les effets transformationnels positifs de l'inclusion sociale dans REDD+ se sont fait sentir, lentement mais sûrement, et ont été répliqués dans d'autres arènes, politiques et espaces politiques au-delà du changement climatique et de REDD+ : par exemple dans le secteur sanitaire au Costa Rica, dans le secteur des transports au Kenya et dans beaucoup d'autres pays où les IPLC sont consultés. Pourtant, soutenir et mettre en place des réformes de politique et aller vers une gouvernance plus inclusive demeure un défi pour les pays REDD+.

Il a été demandé aux donateurs partenaires et aux gouvernements nationaux de continuer et même d'augmenter les financements afin d'accroître le renforcement des capacités ainsi que la participation des IPLC et des femmes pour qu'elle devienne la norme au sein des arrangements institutionnels et sur plusieurs niveaux. La mise en place de la phase ERP du Fonds carbone, ce qui déclenchera la mise en application effective des sauvegardes et des plans de partage des bénéfices, s'est avérée être une scène essentielle où mettre en œuvre et augmenter les arrangements de gouvernance et où viser des efforts supplémentaires de renforcement des capacités.

Les participants ont souligné qu'alimenter et exploiter les résultats REDD+ en matière d'inclusion sociale, notamment la confiance mutuelle entre les gouvernements et les IPLC, est essentiel pour garantir la mise au point et la mise en œuvre d'un programme de développement adaptable, collaboratif, durable et axé sur les pauvres, ce qui ne profitera pas qu'aux objectifs de REDD+.

Pour conclure ces trois jours de conférence, les participants venant des pays REDD+ et les organisations de la société civile ont conjointement rédigé et approuvé le document intitulé « *Weilburg Action Agenda Messages* » (Messages du programme d'actions de Weilburg).

Pour élargir, >> [cliquez ici](#) pour accéder à l'annexe I



1. INTRODUCTION

La 2e conférence de Weilbourg avec pour thème « Inclusion sociale dans les processus REDD+ : Situation et résultats après 10 années de préparation et de mise en place de REDD+ » s'est tenue du 27 au 29 novembre 2018 au château de Weilbourg, en Allemagne. La conférence a été lancée par la Banque mondiale et par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et organisée par une collaboration entre la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF).

La conférence a réuni un échantillon représentatif d'environ 100 parties prenantes REDD+ venant du monde entier, notamment des peuples autochtones dépendants de la forêt, et d'autres habitants des forêts (IPLC), des femmes, des représentants des organisations de la société civile (CSO), des pays participants à REDD+, des agences donatrices de REDD+, des organisations internationales et des universités (voir Annexe V, liste des participants).

Le thème de la conférence était l'inclusion sociale dans les processus REDD+ avec un accent particulier mis sur la mesure dans laquelle les problèmes de sauvegardes, de partage des bénéfices et de droits fonciers ont été traités au cours des 10 dernières années de préparation et de mise en place de REDD+, en envisageant notamment les effets de l'inclusion sociale de REDD+ au-delà de ce seul programme. Les objectifs précis des conférences étaient i) d'explorer les résultats et les contraintes (les leçons tirées) dans la mise en place de l'inclusion sociale et de la durabilité environnementale dans REDD+ ; et ii) de souligner les effets transformationnels visibles provoqués par les processus REDD+ (l'impact au-delà de REDD+) (voir Note conceptuelle de la conférence, Annexe VIII).

L'hypothèse des organisateurs de la conférence était que l'inclusion sociale et la durabilité constituent les raisons principales du succès, ou de l'échec, de REDD+. Le choix des trois thèmes principaux (sauvegardes, partage des bénéfices et droits sur les terres) s'est fait sur base de plusieurs facteurs. Premièrement, la vision globale à long terme de REDD+ est de promouvoir une atténuation durable et socialement inclusive du changement climatique et des avantages conjoints à l'adaptation à ce dernier, ce qui dépend de l'intégrité des écosystèmes forestiers et de la sécurité des moyens de subsistance locaux. Deuxièmement, le but du FCPF et du BMZ dans leur implication dans le programme du REDD+ était notamment de réaliser le double objectif de gestion durable des paysages et de développement social et économique axé sur les pauvres. Troisièmement, pris dans leur ensemble, les sauvegardes, l'accès aux bénéfices et la sécurité de la propriété et de droits sur les terres (comprenant les arrangements de gouvernance et les cadres légaux et institutionnels respectifs de REDD+) fournissent potentiellement un fondement solide pour des initiatives REDD+ durables et axées sur les pauvres au sein des pays REDD+. Quatrièmement, les peuples autochtones dépendants de la forêt et les habitants des forêts, y compris les femmes de ces communautés, comptent parmi les parties prenantes REDD+ historiquement victimes d'exclusion dans le contexte du développement et de la gestion des ressources naturelles. Cinquièmement, le choix des thèmes principaux de la conférence s'est également basé sur certains messages de la première conférence de Weilbourg (de septembre 2013) qui désignaient REDD+ comme un catalyseur pour promouvoir et approfondir un partenariat sérieux entre les IPLC et les gouvernements nationaux.





Le problème de l'intégration des genres et du rôle des femmes dans les processus liés à REDD+ a été perçu comme un problème transversal qui a reçu une attention considérable au cours des débats de la conférence. La représentation des femmes, leur participation et la prise en compte de leurs voix dans la préparation de REDD+ et dans la conception des ERPD et des ERPA, notamment leur engagement effectif dans les arrangements de prise de décision émergents, dans un accès efficace et équitable aux terres, aux ressources naturelles et aux bénéfices REDD+ associés et la façon dont les problèmes et risques spécifiques aux femmes en lien avec REDD+ étaient réduits, a été une préoccupation constante pendant la conférence.

Il y a eu plusieurs méthodologies de facilitation et de conception de la conférence¹ avec une approche hautement participative, toutes avaient pour objectif de fournir un espace et une atmosphère d'engagement ouverts pour aboutir à des réflexions approfondies et nuancées et pour permettre de partager les points de vue, les expériences et les aspirations des parties prenantes venant de différentes régions, de différents pays et de différents milieux.

La conférence de trois jours comportait deux jours de participation et réflexion sur le pays et les expériences des parties prenantes en ce qui concerne l'inclusion sociale de REDD+ et un jour (le dernier) consacré à examiner les effets de REDD+ au-delà de ce domaine, et les prochaines étapes possibles. Enfin, chacun des groupes de parties prenantes a eu l'opportunité de partager ses expériences collectives et individuelles et ses réflexions sur de futures actions concrètes concernant l'inclusion sociale dans REDD+ (voir Annexe VII, Programme de la conférence).

Les points de discussion des chapitres suivants du rapport viennent d'un important corpus de données et de réflexions générées à partir d'un ensemble de sessions d'engagement interactives qui ont eu lieu tout au long des trois jours de la conférence. Plus précisément, chacune des trois thématiques (sauvegardes, partage des bénéfices et droits fonciers) a été structurée en sessions de questions de cas REDD+ spécifique à un pays avec réponses de l'assemblée, suivies par des sessions de discussion approfondie réparties en trois groupes de travail régionaux (Asie-Pacifique, Amérique latine et Afrique) avec plusieurs parties prenantes, qui se concentraient sur les expériences, les leçons et les domaines d'action prioritaires proposés.

Bien que les chapitres suivants fournissent une synthèse plutôt condensée des résultats de la conférence, tous les résultats des travaux sont joints en annexe (dans les langues respectives des groupes de travail) au présent rapport pour une référence plus détaillée aux délibérations de la conférence.

(1) Approches/méthodologies de facilitation : groupement de réflexion avec retour, présentation de cas/contribution, discussion en petit groupe, bâton de parole, brainstorming, groupes de travail régionaux, visionnages et espaces cafés..)

Réflexions des participants – 10 ans d'aventure REDD+

Les premières réflexions du programme de la conférence ont été lancées par les mots de bienvenue de Mme Lena Bretas, du BMZ, et de M. Simon Whitehouse, du FCPF, suivis d'une brève exploration des perspectives et des expériences des parties prenantes et d'une réflexion sur les 10 ans d'aventures REDD+. Voici quelques-uns des principaux points qui sont ressortis de ces sessions de réflexions :

« Nous saluons le passage des CSO d'un rôle de second rang à un rôle de leader en première ligne, de traîtres présumés à visionnaires collaborant avec leurs gouvernements, ainsi que la transition globale passant de la stigmatisation à des partenariats positifs et mutuellement avantageux dans le contexte des programmes REDD+ » (représentant CSO, Liberia).

» « Nous sommes fiers que les processus de conception REDD+ aient embrassé la cosmovision des peuples autochtones sur la relation entre les humains et la nature (la préservation de la forêt) et des approches ascendantes opposées à des arrangements de décision descendants » (représentant des peuples autochtones, Mexique).

» « Nous sommes heureuses de voir que les femmes sont de plus en plus nombreuses dans la direction émergente de REDD+ et dans ses arrangements de prise de décision » (représentante des femmes autochtones, Cameroun).

» « Pour les gouvernements, consulter des acteurs non étatiques dans les processus de préparation REDD+ était dur au début, mais, lentement mais sûrement, nous en sommes venus à embrasser et apprécier la contribution des acteurs non étatiques dans la conception REDD+ et dans sa mise en œuvre, et nous nous réjouissons de continuer à collaborer » (représentants gouvernementaux, Népal).

» « 50 % des fonds alloués par le gouvernement allemand dans le secteur forestier vont à des initiatives REDD+. Nous sommes impatients d'apprendre directement ce que les acteurs sur le terrain ont à dire, au-delà des rapports de projet officiels, et d'écouter les réflexions sur l'état de la communauté REDD+, 5 ans après Weilbourg I, notamment sur comment répondre à la réduction des espaces pour les IPLC qui se battent pour l'inclusion sociale » (représentant du BMZ, Allemagne).





» « L'inclusion sociale dans les processus REDD+ est vitale, essentielle et importante. Sans elle, REDD+ échouerait ! Cet engagement se reflète dans la charte du FCPF ainsi que dans le cadre méthodologique du Fonds carbone et est intégré dans la composition et dans le fonctionnement du Comité des participants au Fonds carbone » (représentant de la Banque mondiale et du FCPF).

Et pourtant, malgré la reconnaissance générale croissante de la contribution des IPLC à la préservation de la forêt et de leur engagement correspondant positif dans le cadre de REDD+ :

- » la recherche d'une réponse efficace à la marginalisation historique des IP (et aux forts taux de pauvreté associés) et aux problèmes liés à la sécurité des droits fonciers, auxquels s'ajoute un faible accès aux ressources REDD+, reste un problème pour les IP et un enjeu pour de nombreux pays REDD+ ;
- » les gouvernements et les communautés des pays REDD+ occupent différents espaces conceptuels dans REDD+ et font face à des réalités locales différentes qui doivent être rapprochées dans les prochains programmes REDD+.



2. SAUVEGARDES : GESTION DES RISQUES ET MAXIMALISATION DES RETOMBÉES DE DÉVELOPPEMENT POSITIVES ET INCLUSIVES POUR LES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

L'objectif de REDD+ est d'atteindre des réductions durables des émissions dans un contexte juridique, social et environnemental avec différents acteurs dont les vues, les besoins et les intérêts se recoupent (voire entrent en conflit). Ainsi, la mise en place de REDD+ peut potentiellement poser des risques et avoir un impact tant pour la biodiversité que pour les différentes parties prenantes, et notamment pour les peuples autochtones, les communautés locales et les femmes.

Certains éléments importants de sauvegardes liés à REDD+ portent sur des problèmes de gestion², de société³ et d'environnement⁴. Toutes les occasions de participation à la conférence ont donné lieu à des réflexions approfondies et importantes sur ce sujet des sauvegardes, notamment sur les leçons tirées, les enjeux et les actions concrètes. Les premières réflexions concernant les sauvegardes sont venues avec l'étude de cas ghanéenne (voir encadré I, page 12).⁵

Dans la plupart des pays REDD+, le processus de mise au point des sauvegardes s'est avéré plutôt lent. Selon les CSO, pendant les premières phases des négociations REDD+, beaucoup de gouvernements n'ont pas reconnu le besoin de définir une série de principes et de mettre au point

(2) Application de la législation relative aux forêts, corruption, transparence, gestion des risques, conflit entre plusieurs politiques et volontés politiques, planification, coordination et besoins de capacité

(3) Objectifs de développement contradictoires ; participation, droits, CPLCC, genre ; coûts des occasions et partage des bénéfices ; capacité, burn-out et identité culturelle

(4) Préservation de la biodiversité ; conversion, permanence, fuite, valeurs économiques et non économiques

(5) « Safeguards: Management of Risks and Maximizing Inclusive Development Dividends for Forest Communities »

(Sauvegardes : gestion des risques et maximalisation des retombées de développement positives inclusives pour les communautés forestières), présentation de Roselyn Fosuah Adjei, coordinatrice nationale REDD+, Ghana. 2e conférence de Weilbourg du 27 au 29 novembre 2018

des instruments de protection contre de potentiels risques REDD+. À la place, les premières discussions sur les sauvegardes REDD+ portaient souvent sur la conformité envers les exigences des partenaires de développement REDD+.

Les processus de révision juridique et politique permettant d'inscrire les sauvegardes dans les cadres politiques nationaux de REDD+ ont été soit expédiés avec une analyse et une consultation minimales, soit été excessivement longs, voire parfois paralysés. Beaucoup ont été vus comme des approches fragmentaires, avec peu de liens avec d'autres secteurs pertinents et une tendance au ralentissement lors de la phase de mise en place.

Encadré I // Cas d'étude des sauvegardes : Ghana

Le processus de sauvegardes du pays se base sur les exigences de sauvegarde de Cancún, sur les instruments de sauvegardes de la Banque mondiale et sur les politiques, lois et réglementations ghanéennes pertinentes. Le processus de mise au point des sauvegardes a été fortement inclusif, participatif et consultatif et a fait appel à plusieurs parties prenantes venant d'écorégions forestières.

Les principes, les critères et les indicateurs du Système d'Information sur les Sauvegardes environnementales et sociales (SIS) ont été définis et peuvent faire l'objet d'un rapport. Le « cadre légal et institutionnel des sauvegardes » requis permettant de mettre en place les sauvegardes souhaitées est en place et a été mis au point grâce à des approches ascendantes et des quotas de représentation des genres dans les représentations.

Malgré les avancées importantes et positives faites par le Ghana pour mettre en place son cadre national de sauvegardes, plusieurs obstacles doivent encore être franchis. Parmi ces obstacles, on retrouve le besoin d'harmoniser les différentes exigences relatives aux donateurs et liées aux sauvegardes, les coûts élevés et non prévus au budget liés à la mise en place de ces sauvegardes et la nécessité de trouver un équilibre entre la comptabilité carbone et les sauvegardes.

Enfin, le besoin de renforcer la sensibilisation sur les droits, sur la participation et sur le respect a été souligné, notamment pour les décideurs politiques au niveau national dans le cadre des sauvegardes.



En revanche, les processus de sauvegardes REDD+ ont montré des progrès et se sont avérés une influence précieuse en ce qui concerne le renforcement de la participation et les instruments de gestion des risques existants, et ils ont également fourni un nouveau point au programme de propriété des IPLC :

La plupart des pays REDD+ se sont engagés dans des processus de dialogue participatifs avec les parties prenantes REDD+ au niveau national. Le dialogue et les processus de consultation qui en ont découlé ont ouvert la voie à la participation des IPLC, des CSO et des femmes et ont ouvert de nouvelles opportunités pour apprendre et pour articuler des processus de décision.

Dans le cadre du processus de préparation, tous les pays ont procédé à des évaluations stratégiques sociales et environnementales afin de décortiquer les difficultés liées aux sauvegardes REDD+ et de mieux les comprendre. Dans de nombreux cas, les études de référence thématiques⁶

(6) Ghana – Safeguards: Management of Risks and Maximizing Inclusive Development Dividends for Forest Communities » (Sauvegardes: gestion des risques et maximalisation des retombées de développement positives inclusives pour les communautés forestières), Roselyn Fosuah Adjei, coordinatrice nationale REDD+, Ghana, 2e conférence de Weilbourg, 27-29 novembre 2018

ont fourni les éléments nécessaires à la conception et à la mise en place des sauvegardes et, dans certains pays, des instruments déjà existants comme les évaluations d'impact environnemental ont en fait été renforcés par les exigences de sauvegarde REDD+.

Dans certains pays comme l'Éthiopie, le Ghana, le Liberia et les îles Fidji, ces dialogues sur les sauvegardes et les espaces de gouvernance participatifs établis ont contribué à la reconnaissance des droits des utilisateurs traditionnels. Au Pérou et au Guatemala, le processus a permis de progresser sur la résolution de questions comme les titres de propriétés des terres des autochtones ou des communautés locales et, dans d'autres pays, il a permis d'améliorer les arrangements collaboratifs de gestion des forêts et des ressources naturelles. Au Mexique et au Costa Rica, les sauvegardes ont également été intégrées dans la législation nationale, les rendant juridiquement contraignantes.

Les résultats détaillés de la discussion peuvent être résumés comme suit (pour plus de détails, voir l'Annexe II : Notes sur les sauvegardes, groupes de travail régionaux).

2.1 Leçons tirées concernant les REDD+ Sauvegardes

La partie ci-dessous souligne certaines leçons tirées des discussions des groupes de travail régionaux :

Construire un climat de confiance : bien que des progrès significatifs aient été accomplis dans le renforcement de la confiance entre les différentes parties prenantes REDD+ sur plusieurs niveaux, plusieurs points doivent encore être améliorés à cet égard. Parmi les principales idées discutées, on retrouve: améliorer la compréhension commune de la vision et des différents éléments de REDD+ par toutes les parties prenantes, assurer un engagement efficace, intégral et soutenu et inclure des moyens permettant d'assurer la confiance établie aussi dans des contextes d'un changement éventuelle de régime de gouvernement.

Renforcer les capacités : il a été reconnu que les processus de préparation REDD+ ont considérablement contribué à améliorer les capacités en matière d'appréhension des rôles et des contributions des différentes parties prenantes, des complexités liées à la nature multisectorielle des programmes REDD+ et du rôle central de la sécurité foncière dans le succès de REDD+. Pourtant, certaines lacunes en matière de capacité ont été identifiées, comme de faibles compétences de négociation parmi les IPLC et les femmes pour prôner et articuler des sauvegardes pratiques et plus efficaces qui s'adressent réellement à leurs problèmes, notamment en sécurisant leurs droits de propriété sur la terre. Le renforcement des capacités d'un large éventail d'acteurs REDD+ fonctionnant sur plusieurs niveaux et dans un contexte de ressources limitées a été identifié comme un domaine nécessitant un appui soutenu.

Participation efficace : les processus de dialogue et de consultation que la plupart des pays ont entrepris avec les parties prenantes REDD+ ont été vus comme ouvrant des portes à la participation des IPLC, des CSO et des femmes dans les processus de mise au point des sauvegardes et ont rendu possible de mettre sur la table des négociations plusieurs problèmes d'importance pour les parties prenantes concernées, comme les droits fonciers et la représentation des IP. En conséquence, les participants à la conférence ont souligné que les efforts de participation dans REDD+ ont facilité l'amélioration des capacités et de la conscience de leurs droits parmi les parties prenantes REDD+. Bien que des améliorations notables aient été reconnues, notamment en ce qui concerne la participation des IP dans les processus de planification REDD+, la nécessité de continuer les efforts visant à faciliter une contribution continue et efficace des IPLC au niveau de la prise de décision par la mise en place et la surveillance a été soulignée. Cela comprend notamment la nécessité d'avoir des capacités et des ressources permettant la coordination au sein des IPLC.

Améliorer la durabilité : Dans l'ensemble, savoir comment consolider les gains obtenus par la préparation et de mise en place de REDD+, comme les structures/plateformes établies pour l'engagement des parties prenantes ou les pratiques inclusives de prise de décision et le dialogue multi-sectoriel, et transformer ces gains en norme institutionnalisée dans les pays REDD+, notamment hors du cadre REDD+, a été considéré comme un problème clé.

En prenant en compte qu'une mise en place durable REDD+ demande des efforts sur le terrain, les participants ont souligné que REDD+ doit encore descendre au niveau local. Les informations distribuées aux CSO et aux jeunes sur les mécanismes REDD+ en général et sur les sauvegardes en particulier sont toujours considérées comme insuffisantes, tout comme la coordination entre les organismes publics pertinents (ministère des terres, de l'environnement et des forêts) et les IPLC au niveau local. L'accent a été mis sur le besoin de développer une compréhension partagée et soutenue des risques associés à REDD+ et des sauvegardes correspondantes parmi les parties prenantes locales.

En général, le cadre institutionnel permettant une mise en place effective et durable des sauvegardes dans les pays REDD+ est toujours faible avec très peu de financements nationaux. Il y a toujours une forte dépendance vis-à-vis des partenaires à la coopération et au développement et des donateurs.

Les processus de développement des sauvegardes dans certains pays REDD+ ont souvent été lents et axés sur une programmation fragmentaire centrée sur le développement des exigences des partenaires au développement caractérisé par une faible vision interdisciplinaire, réduisant in fine REDD+ à une initiative autonome sans aucune dynamique plus large supranationale.

Pourtant, il a été noté que les sauvegardes nationales doivent refléter les besoins de développement précis, comme la sécurité alimentaire, le développement rural et la reconnaissance des droits sur la terre, des valeurs culturelles et de la cosmovision. Les systèmes de sauvegardes nationaux établis doivent être inclusifs et flexibles afin de pouvoir reporter et répondre aux circonstances particulières du pays ainsi qu'aux exigences des multiples mécanismes de financement REDD+, à savoir les marchés REDD+ volontaires, les accords bilatéraux, le FCPF ou le Fonds vert pour le climat (GCF, Green Climate Fund), et doivent pouvoir exister en dehors du soutien des donateurs et du cadre temporel du projet.

Dans ce contexte, les faiblesses générales identifiées étaient que les politiques REDD+ avaient souvent une influence relativement faible sur d'autres domaines ; ou qu'il manquait un cadre institutionnel clair permettant de mettre en place les mécanismes de participation envisagés dans les sauvegardes REDD+. Les participants en ont conclu que les sauvegardes ne peuvent pas fonctionner seules, mais doivent être intégrées dans les systèmes juridiques des pays au sens large. C'est uniquement de cette façon qu'elles peuvent être efficacement fixées dans les documents de programme de réduction d'émission (ERPD) de chaque pays, avec des accords de surveillance clairs, notamment des mécanismes de réclamation.



2.2 Actions urgentes concernant les sauvegardes

Renforcer les capacités et sensibiliser : les concepts et processus liés aux sauvegardes REDD+ sont complexes, notamment au moment où les processus REDD+ passent de la préparation à la mise en place et à la mise en œuvre totale et au paiement en fonction des résultats. Il est donc vital d'intégrer des stratégies de sensibilisation et de renforcement des capacités au sujet des sauvegardes, portant également sur les droits des autochtones et à destination des différentes parties prenantes REDD+ non seulement pour les sauvegardes et les plans de partage des bénéfices, mais également pour les accords d'achat de réduction d'émission (ERPA) afin d'en faciliter l'utilisation et la conformité. Il est nécessaire de transmettre sans tarder les connaissances et les capacités relatives aux sauvegardes du niveau national aux niveaux sous-nationaux et locaux aux organisations de la société civile (notamment celles des peuples autochtones, des femmes et menées par les jeunes), aux organismes publics et aux acteurs du secteur privé actifs au niveau communautaire. Dans cet effort de renforcement des capacités, les groupes régionaux Asie et Amérique latine ont demandé à ce que soient intégrés des experts venant de peuples autochtones et ont localement respecté les individus en tant que spécialistes.



« **Joindre le geste à la parole** » : la plupart des leçons et des expériences partagées pendant la 2e conférence de Weilbourg sur ce sujet se rapportent aux processus de mise au point des sauvegardes avec peu d'expériences sur la mise en place réelle. La phase de mise en place de REDD+ pose le plus grand défi pour la mise en place des sauvegardes, étant donné qu'il s'agit du premier test pour voir si les sauvegardes servent leurs objectifs : elles doivent être appliquées aux programmes, aux projets et aux activités visant à réduire la déforestation et à partager les bénéfices selon des schémas de paiement basés sur les résultats. Les participants ont demandé à lancer des études exploratoires sur les approches existantes de mise en place des sauvegardes en dressant un bilan des

bonnes pratiques émergentes (aux niveaux national et transrégional) et à condenser les leçons tirées en un guide/manuel pratique de mise en place des sauvegardes. Les échanges d'apprentissage sud-sud sur les sauvegardes REDD+ basés sur ces études exploratoires sont essentiels. Les groupes de travail ont également demandé un élan durable en faveur des dialogues entre plusieurs parties prenantes ainsi qu'un engagement durable dans toute la mise en place et la surveillance des programmes REDD+. De plus, il est nécessaire d'assurer le renforcement des institutions et des politiques pour améliorer la coordination interdisciplinaire du gouvernement, ainsi que la représentation et la participation des IPLC et des femmes dans les accords de prise de décision.

Garantir les sauvegardes : des participants venant de l'ensemble des groupes de travail estiment essentiel que les concepts de sauvegarde soient incorporés dans les cadres juridiques nationaux des pays REDD+, afin de pouvoir les lier stratégiquement avec d'autres domaines pertinents, comme l'exploitation minière et l'agriculture, et pour rendre ces sauvegardes obligatoires et contraignantes au-delà du secteur forestier. Les sauvegardes REDD+ ne doivent pas se résumer à une liste de contrôle de conformité pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. En conséquence, la contextualisation des sauvegardes est importante pour refléter les réalités concrètes des particularités de certains pays REDD+, ainsi que pour assurer la flexibilité et l'adaptabilité des instruments de mise en place des sauvegardes face aux autres possibilités de financement REDD+ potentielles. Les pays REDD+ doivent ancrer les arrangements de sauvegardes dans leur système de gouvernance nationale afin de pouvoir atténuer les effets négatifs potentiels d'un changement de régime.

Allocation durable des ressources : il est essentiel que les pays REDD+ puissent accéder durablement à des ressources pour pouvoir traduire l'application des sauvegardes en actions concrètes. Les participants demandent que les partenaires internationaux au développement REDD+, notamment le FCPF, le BMZ, le GCF et autres améliorent, soutiennent et maintiennent les allocations de financement pour une mise en place efficace et durable des sauvegardes. Pourtant, les pays REDD+ doivent également prévoir dans leur budget national des ressources permettant de maintenir la mise en place des sauvegardes, même sans support externe.

3. AMELIORATION DES MODELES DE PARTAGE EQUITABLE DES BENEFICES ISSUS DU CARBONE ET NON ISSUS DU CARBONE

REDD+ présente des opportunités pour les pays abritant des forêts tropicales de générer des bénéfices issus du carbone et non issus du carbone (monétaires et non monétaires). La répartition effective et équitable des revenus issus du carbone et non issus du carbone de REDD+ entre les différentes parties prenantes est une question centrale que chaque pays REDD+ doit aborder dans le cadre de ses activités de préparation et de la conception de son programme de réduction des émissions.

La présente session a exploré les expériences des parties prenantes sur les moyens pour mettre en place des accords de partage des bénéfices socialement inclusifs, et sur la façon dont les bénéficiaires et les moyens de distribution des bénéfices REDD+ sont identifiés et mis en place. Cela comprenait un aperçu de l'environnement politique, législatif et institutionnel requis dans les pays REDD+. L'expérience du Costa Rica sur les régimes de partage des bénéfices a fourni des renseignements inestimables pour cette session (voir encadré II).

Encadré II // Cas d'étude du partage des bénéfices: Costa Rica

Le processus de conception de partage des bénéfices au Costa Rica a suivi une approche hautement participative impliquant les IPLC, les CSO, les agences gouvernementales concernées, le secteur public, les petits producteurs du secteur agroforestiers et les universités.

Le partage des bénéfices se base sur des contrats conclus avec les propriétaires de terrains, notamment les communautés indigènes, suivant l'approche d'un schéma de paiements établis pour les services environnementaux. Les revenus accumulés par les régions forestières publiques sont redirigés vers le renforcement de la préservation des forêts, la surveillance et la lutte contre les facteurs de la déforestation (comme l'abattage illégal ou les feux de forêt, entre autres choses). Les paiements REDD+ ainsi que la taxe sur les énergies fossiles et des frais sur l'utilisation des eaux sont gérés et redistribués par le Fonds national pour le financement forestier.

Le programme a clarifié et établi des arrangements pour l'allocation des bénéfices non issus du carbone, comme la protection des ressources de l'eau et de la biodiversité, notamment la protection de la beauté des paysages/l'écotourisme, les compétences techniques et les technologies appropriées (comme des systèmes d'alerte rapide pour les feux de forêt) et une gouvernance améliorée.

Le plan de partage des bénéfices est lié au plan d'action sur les genres du pays, qui implique une évaluation des risques ventilés selon le genre et des critères pour un accès différencié aux bénéfices pour s'attaquer aux inégalités préexistantes dont les femmes font l'expérience dans le monde rural, où elles détiennent moins de 16 % des terres agricoles.





Les arrangements de partage des bénéfices offrent aux gouvernements REDD+ l'occasion d'améliorer l'inclusivité sociale en maintenant un équilibre subtil entre les problèmes et les intérêts sociaux, économiques et environnementaux. Par exemple, l'expérience indonésienne a prouvé l'importance de s'accorder sur le rôle du gouvernement et des autres acteurs non publics afin de faciliter un partage efficace et équitable des risques et des bénéfices ; et ce partage des bénéfices doit être cohérent avec les stratégies de réduction de la pauvreté pour que personne ne soit à la traîne.

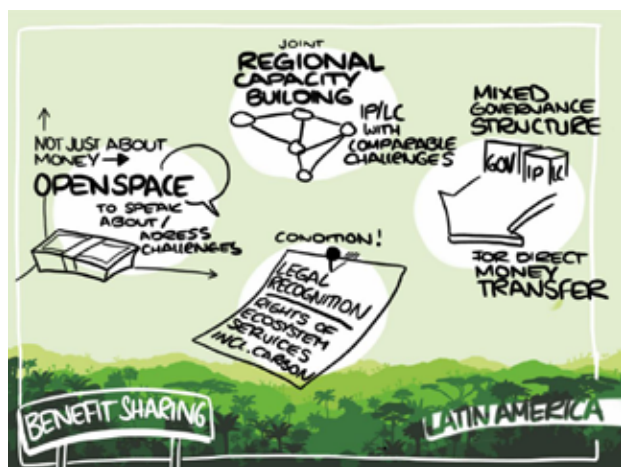
Les plans de partage de bénéfices sont également l'occasion, pour les communautés affectées, de prendre part aux prises de décision sur un pied d'égalité avec les autres acteurs. Ils permettent aux gouvernements de réduire les risques associés à REDD+, comme la non-permanence et les fuites. Enfin, les arrangements de partage des bénéfices équitables et collaboratifs dans REDD+ peuvent aider à améliorer la durabilité en transformant les conflits autour de ressources naturelles en solutions consensuelles et à long terme.

Les leçons et expériences des pays REDD+ pour la conception de partage des bénéfices REDD+ sont variées. La plupart des pays ont entamé le dialogue et commencé à concevoir les arrangements de partage des bénéfices avec des études de référence thématiques afin de déterminer l'étendue des parties prenantes/détenteurs de droits, la nature des coûts et des bénéfices et les conditions potentielles pour la distribution des bénéfices, ainsi que les liens entre les droits fonciers et les droits sur le carbone, notamment sur l'environnement juridique et de gouvernance requis.

Les résultats de la discussion sont résumés comme suit (pour plus de détails, voir les notes de l'Annexe III sur le Partage des bénéfices, groupes de travail régionaux).

3.1 Leçons tirées concernant le partage des bénéfices

La partie ci-dessous souligne certaines leçons tirées des discussions des groupes de travail régionaux :



Échelles : les discussions ont montré qu'une part significative des arrangements de partage des bénéfices des pays REDD+ ont fait des efforts pour résoudre les problèmes liés à la distribution des bénéfices de façon verticale (aux niveaux national et sous-national), avec peu d'informations sur la façon dont les coûts seraient comptabilisés et sur la distribution horizontale des bénéfices, au sein des groupes de parties prenantes (au niveau intracommunautaire ou du foyer). Avec l'attention minimale sur la distribution horizontale des bénéfices, les plans de distribution des bénéfices existants ont tendance à se concentrer sur les bénéfices collectifs/communaux d'un projet et non sur les bénéfices individuels ou du foyer. Bien que cette approche réponde au besoin de générer un effet

de levier sur les bénéfices, les participants pointent notamment le risque de masquer les dynamiques liées au genre sur l'accès aux bénéfices au niveau de la communauté. En même temps, des cas comme le Costa Rica montrent que distribuer les bénéfices aux communautés ou aux foyers uniquement ne garantit pas le développement économique des bénéficiaires.

Justice et équité : la part des bénéfices alloués aux parties prenantes REDD+ à tous les niveaux (national, sous-national, communautaire) varie significativement au sein des pays REDD+ et entre différents pays REDD+. Selon les participants, en Éthiopie, les communautés reçoivent environ 80 % des bénéfices issus du carbone et non issus du carbone associés aux projets REDD+ en place sur leur territoire, les 20 % restants étant alloués au niveau national. Au Madagascar, on disait que seuls 2,5 % sont alloués aux communautés locales, et ce chiffre descend en-dessous de 1 % en République démocratique du Congo.⁷

Modalités d'accès : les canaux et les structures visant à faciliter l'accès des communautés aux bénéfices REDD+ n'ont pas encore été mis en place, sont faibles ou connaissent des dysfonctionnements. De plus, la plupart des propositions de partage des bénéfices ont été critiquées, car elles ne permettent pas aux peuples autochtones et aux communautés locales d'accéder directement aux ressources. Pour l'instant, les ressources REDD+ qui atteignent les IPLC sont minimes, et cette petite quantité est opaque. Les IPLC souhaitent avoir une vision plus large du partage des bénéfices, par exemple via le concept autochtone REDD+⁸, qui met davantage l'accent sur la cosmovision et sur les projets de vie des communautés impliquées. Beaucoup ont demandé des lois et ont établi des structures permettant de partager les bénéfices afin que les bénéfices IP ne dépendent pas de la qualité de leur relation avec le gouvernement. Le pilier autochtone du partage des bénéfices de REDD for Early Movers (REM) en Colombie est un bon exemple de la façon dont les bénéfices peuvent être mis à disposition et autogérés, dans une large mesure, selon des critères et des préférences définis au préalable, une partie étant contractuellement définie pour être contraignante.

Durabilité: les parties prenantes REDD+ ont été averties que REDD+ ne devait pas être vu comme la solution miracle à tous les problèmes relatifs aux paysages et aux ressources naturelles, mais plutôt comme une intervention complémentaire susceptible de donner lieu à des (co)bénéfices divers, comme un soutien direct aux moyens de subsistance et une modification positive des politiques et de la gestion des ressources naturelles d'un pays. Afin d'éviter tout conflit sur les droits ou l'utilisation des terres, ou d'éviter de renforcer les conflits existants à ce sujet, les

(7) Se base sur les notes de discussion du groupe de travail africain sur le partage des bénéfices (Annexe III)

(8) Préparation des approches de projets autochtones REDD+ (RIA) en Amazonie

participants ont avancé que les arrangements de partage des bénéfices doivent être informés et, idéalement, dépendre des régimes clairs et adaptés des droits sur le carbone, les arbres et la terre des IPLC. Cela comprend les exigences de transparence sur la gestion des coûts en lien avec les conflits sur les ressources naturelles, les terres, les droits sur la terre et les démarcations de la terre, comme mis en évidence par les cas du Costa Rica et des îles Fidji (voir également chapitre 4).

Transparence : des arrangements de gouvernance clairs, transparents et inclusifs sont nécessaires pour une distribution efficace des bénéfices aux parties prenantes REDD+. Leur composition équilibrée, leur mission et leurs décisions clés doivent être adoptées avec une participation entière et efficace, notamment avec le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des IPLC et des femmes. La transparence sur la nature et la portée des avantages non issus du carbone liés à REDD+ et les moyens par lesquels les objectifs comme la préservation de la biodiversité et l'amélioration des revenus doivent être atteints est primordiale.

3.2 Actions urgentes sur le partage des bénéfices

Vu que presque aucun paiement basé sur les résultats n'a encore été versé, il est évident que, dans la plupart des pays REDD+, l'expérience de partage des bénéfices est encore au stade du fonds de préparation, la mise en place effective des plans de partage de bénéfice étant encore invisible sur le terrain. Les actions suggérées sur le partage des bénéfices sont donc centrées sur comment donner du sens aux plans de partage des bénéfices proposés de la phase ERP, comment les renforcer et comment les maintenir.

Soutien financier dédié pour les IPLC : les groupes de travail ont appelé à l'établissement d'arrangements de renforcement des capacités et de financement des investissements⁹ à destination des IPLC, des femmes et des CSO allant plus loin que les initiatives de préparation REDD+ actuelles. À cet égard, il est nécessaire de renforcer les capacités institutionnelles des organisations menées par des femmes et des peuples autochtones (IPO), notamment aux niveaux régional et local, afin de pouvoir gérer les fonds et faciliter l'accès direct des communautés aux bénéfices REDD+. D'autres instruments et approches de financement innovants, comme les partenariats publics-privés et les paiements en avance, doivent être explorés pour assurer la durabilité des programmes REDD+.

Assurer une coordination entre les institutions : bien que les arrangements institutionnels et de prise de décision pour le partage des bénéfices soient en place dans la plupart des pays REDD+, une attention supplémentaire doit être accordée à la coordination effective et au renforcement des capacités pour que ces arrangements fonctionnent dans la phase de mise en place ERP. Le renforcement de la coordination entre les différentes institutions gouvernementales et les différents niveaux est vital pour assurer un ancrage durable (moins dépendant des financements internationaux) et efficace (moins bureaucratique) des mécanismes de participation effective. De tels arrangements interinstitutionnels aideraient à faciliter une communication consistante et efficace, la divulgation des informations, l'opérationnalisation du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) et la surveillance afin d'assurer la conformité aux protocoles établis de partage des bénéfices.

Politiques ouvrant des possibilités : promouvoir l'adoption et l'opérationnalisation de lois permettant de résoudre des problèmes liés aux droits à la terre et au carbone dans le cadre légal de chaque pays afin de permettre l'émergence de mécanismes justes et équitables de partage des bénéfices. Il est important de respecter et de prendre en considération les droits des communautés qui s'occupent des forêts et les préservent dans le partage des bénéfices REDD+, même lorsque leurs droits ne sont pas légalement reconnus.

(9) Dans la forêt amazonienne brésilienne, certains plans des territoires autochtones sont à un stade avancé avec bientôt un fond à destination des peuples autochtones soutenu par le gouvernement norvégien. La création d'un fonds pour les peuples autochtones de l'Amazonie a été abordée dans le groupe Amérique latine – mardi 27 novembre 2018

4. REGIMES DE PROPRIETE ET DE DROITS SUR LES TERRES ET LES RESSOURCES NATURELLES: DES POLITIQUES AUX ACTES



En tant que mécanisme ciblant le secteur forestier, la préparation, la mise en place et les résultats de REDD+ auront in fine un impact sur (et seront affectés par) les régimes actuels de propriété e des droits sur les terres et les ressources naturelles. Les droits fonciers (droit coutumier compris), les droits sur les arbres et les droits sur le carbone concurrents seront affectés par, et affecteront, la conception et l'éventuel succès des initiatives REDD+. Les discussions portant sur les droits fonciers dans un contexte REDD+ ont été lancées dans le cadre de la présentation du cas des îles Fidji¹⁰ (voir encadré III) et des discussions subséquentes.

Encadré III // Cas d'étude: Les expériences des îles Fidji sur la propriété et les droits sur les terres et les ressources

La présentation fidjienne sur les droits fonciers dans un contexte REDD+ a aidé à fournir des informations utiles sur l'expérience d'un pays REDD+ en matière foncière.

Aux îles Fidji, les terres sont généralement la possession des iTaukei, le peuple autochtone majoritaire aux îles Fidji. Cet état de fait est consacré par la constitution, le droit foncier et la loi forestière. Les terres iTaukei sont légalement enregistrées via le conseil d'administration des terres iTaukei (iTaukei Land Trust Board, TLTB). Le régime foncier des terres iTaukei est régi par le système clanique matriarcal Mataqali dans lequel les membres du clan sont enregistrés.

Les droits sur le carbone sont relativement bien définis dans le contexte des îles Fidji. Les droits sur la terre, sur les forêts et sur le carbone sont réconciliés. Les bénéfices financiers accumulés via les réductions d'émissions sont indexés sur la propriété légale et exclusive des droits sur le carbone, notamment sur la possession légale des arbres. Les intérêts des détenteurs des droits sont garantis par la certification de la possession légale et par une consultation solide et directe des parties prenantes.

Le système des droits sur le carbone vise à ne pas déstabiliser, ou au minimum à réconcilier, les droits préexistants sur la terre et sur la forêt, notamment en cherchant des moyens pour inscrire REDD+ dans la législation locale.



(10) Fiji, FIJI, Rights and Resource Tenure a presentation by Laitia Leitabu, (Emalu REDD+), Mr. Semi Dranibaka (Ministry of Fisheries & Forests, Fiji) and Ms. Christine Cakau Fung (GIZ, Fiji)



Dans l'ensemble, le paysage des droits fonciers dans les pays REDD+ montre une variété de contextes historiques différents, des environnements politiques et législatifs variés et des arrangements de gouvernance et de possession divers. Le spectre des arrangements sur les droits fonciers va d'une possession intégrale par l'état avec des arrangements fonciers contrôlés¹¹ à un contrôle gouvernemental prédominant avec participation minimale des communautés, en passant par les rares cas où la propriété et le contrôle sont majoritairement aux mains des communautés locales. Cette diversité se reflète par exemple dans les cas du Mexique, où 10 % des terres sont détenus par les IP, et les îles Fidji où plus de 80 % des terres sont détenus par les IP via leur système familial.

La pratique historique et ses évolutions et les réalités politiques donnent lieu à un mille-feuille fluide et complexe de droits fonciers que les efforts d'inclusion sociale de REDD+ doivent prendre en compte. Les régimes fonciers peuvent comprendre des dynamiques comme: propriétaire de la terre contre utilisateur de la terre, propriété formelle/légale contre propriété informelle, arrangements coutumiers/familiaux contre arrangements locaux informels et propriété collective/communautaire contre propriété individuelle/privée. Ces réalités complexes liées aux droits sur les terres et les ressources impliquent que les contextes nationaux et locaux des pays REDD+ sont cruciaux pour comprendre et concevoir des régimes REDD+ de droits sur le carbone et hors carbone pragmatiques et durables.

Les conclusions de la discussion sont résumées comme suit (pour plus de détails, voir l'Annexe IV, Notes sur les droits fonciers, groupes de travail régionaux).

4.1 Leçons tirées concernant les droits fonciers

REDD+ a ouvert une fenêtre pour l'agenda sur les droits fonciers : dans l'ensemble, les participants ont souligné que REDD+ avait déclenché un dialogue progressif autour des droits fonciers et sur les réformes institutionnelles et légales, en plus d'explorer la place et le rôle des IPLC et des femmes dans la gestion des forêts et des ressources naturelles. Le débat a même été plus loin pour prendre en compte les droits sur les arbres poussant naturellement (en accordant des droits sur les arbres aux individus ou aux communautés, notamment le droit de vendre l'arbre) et les droits sur le carbone (sous-terrain et de surface), et a effectivement ouvert des espaces pour la foresterie communautaire.¹² Pourtant, le potentiel de REDD+ pour faire progresser son programme de propriété n'a pas été entièrement exploité : par exemple, la garantie de la possession des terres selon les ERPA du FCPF est catégorisée dans les bénéfices non issus du carbone qui sont intrinsè-

(11) Exemples de pays REDD+ où le gouvernement détient et contrôle les droits fonciers: Népal, régions d'Afrique francophone, Madagascar, Éthiopie, Liberia (avec une reconnaissance croissante de la propriété communautaire)

(12) Le cas du Ghana et des îles Fidji

quement ambitieux.¹³ Bien que les ERPA soient des instruments légalement contraignants et applicables dans le cadre de REDD+, la nature ambitieuse des bénéfices non issus du carbone, garantie sur la propriété et les droits sur les terres comprise, limite l'efficacité des ERPA en tant qu'instrument visant à garantir les droits fonciers. C'est pourquoi la législation nationale reste l'outil le plus crédible et le plus important de reconnaissance et de protection des droits fonciers.

La situation dominante relative aux droits fonciers dans un pays peut présenter un risque pour les IPLC et les ERP sur REDD+ la complique et la complexifie :

- » En cas de conflits non résolus portant sur la terre, comme en République démocratique du Congo (RDC), lier les droits sur le carbone sur la propriété « légale » préexistante des terres basée sur des titres de propriété est problématique, notamment pour les communautés qui luttent pour faire reconnaître leurs droits sur la terre. Dans ce cas, l'allocation des droits sur le carbone augmente encore la complexité des réclamations de réparation ou de restitution. Dans de tels contextes, REDD+ est vu moins comme un outil permettant de protéger les droits que comme un incitateur ou un pérennisateur de la dépossession.
- » Dans nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Ghana, la propriété relative aux arbres revient à l'état alors que la terre appartient aux communautés. Le fait que la communauté ne dispose pas des droits de propriété sur les arbres qui poussent sur leur terre contribue au problème de l'abattage illégal dans le secteur forestier. Il est donc essentiel que les objectifs des ERP incorporent des stratégies permettant de faire d'une pierre deux coups en supprimant ce facteur contribuant à l'abattage illégal et en résolvant un ancien problème de possession.
- » Dans des pays comme Madagascar, où l'état dispose de la propriété légale et du contrôle des droits sur la terre, l'état conserve le monopole sur les droits sur le carbone et les communautés n'ont pas grand-chose à dire, ce qui leur laisse un sentiment de vulnérabilité et d'exploitation. Dans ces contextes, et notamment en considérant que – selon les participants – Madagascar n'a accordé que 2,5 % des bénéfices issus du carbone aux IPLC, construire un climat de confiance et maintenir l'équilibre des intérêts et donc l'acceptabilité à long terme de REDD+ dépend encore plus de la façon dont les droits des utilisateurs et les bénéfices non issus du carbone sont distribués et garantis aux IPLC.
- » Dans le cas des îles Fidji, les femmes mariées restent les propriétaires traditionnelles de la terre selon leur système familial ; il y a un risque que les femmes ne bénéficient pas des arrangements et plans de partage des bénéfices en cas d'accaparement des élites par les hommes ou en cas de possession d'unités par le clan Matagali.

(13) Commentaires de la Banque mondiale et de l'équipe de direction du fonds pendant la discussion du groupe de travail régional Afrique sur les sauvegardes

La prise en compte des droits coutumiers est vitale pour les IPLC : dans la plupart des pays REDD+ (les îles Fidji étant une exception positive), il y a souvent des différences entre les droits sur la terre établis dans la loi écrite et ceux prévus par le droit coutumier. Dans ce genre de situation, les droits fonciers coutumiers et ceux des femmes, et les réclamations portant sur ces droits, tendent à être moins reconnus et moins protégés lorsque des intérêts concurrents de préservation de zones ou de diminution de la déforestation entrent en scène. Les participants à la conférence ont fait part de leurs craintes que, si les régimes REDD+ n'arrivent pas à prendre en compte les réclamations de droit coutumier sur les terres par rapport aux droits formellement reconnus par la loi écrite, les initiatives REDD+ ne soient malencontreusement associées à la dépossession des terres. C'est pourquoi les initiatives REDD+ doivent faire prendre en compte le droit coutumier par rapport à l'utilisation des terres (et pas seulement les réclamations sur les terres), et prendre en compte ces droits dans les arrangements légaux régissant la mise en place REDD+ dans les pays concernés. Il a également été souligné qu'établir des frontières et délimiter les droits sur la terre est essentiel pour clarifier davantage l'allocation des droits et des bénéfices venant du carbone, donc pour un ERP durable. Les expériences du Costa Rica et du Mexique en matière de définition de la démarcation des terres, du droit sur la terre les ressources dans le contexte de REDD+ sont des exemples utiles de gestion des problèmes fonciers pour les peuples autochtones.

Reconnaître et traiter les questions fonciers intégralement (ensemble de droits) : les participants ont demandé une reconnaissance plus large et plus profonde des droits et de la propriété des ressources sous forme d'ensemble de droits comprenant i) les droits collectifs sur la terre, le territoire et les ressources, les fonctions sociales, l'identité et les droits coutumiers ; ii) l'héritage, la propriété, le droit sur la terre, l'accès et le contrôle ; iii) les droits des utilisateurs/d'usufruit, de bail, de vente et de transfert de titre, les droits collatéraux et d'exclusion, la durée des droits d'utilisateur et de la garantie des revenus, l'intendance et la gestion, entre autres éléments.¹⁴ Ces éléments, chacun vital pour certaines stratégies et situations de subsistance, doivent être pris en compte pour éviter de renforcer ou de déclencher des conflits ou des dynamiques contraires, donc pour obtenir des initiatives REDD+ plus efficaces et plus durables.

Prendre en compte les droits des utilisateurs secondaires et temporaires sur les ressources : l'ERP doit également prendre en compte les impacts potentiels des initiatives REDD+ sur les droits des utilisateurs secondaires et temporaires sur les ressources, comme les pasteurs nomades de beaucoup de régions. Dans un tout autre registre, les utilisateurs principaux des ressources pris en compte dans les initiatives REDD+ peuvent se voir, ainsi que leur contrôle territorial, fortement affectés par les migrations ou d'autres dynamiques comme le trafic de drogues¹⁵, ce qui pose la question des impacts de ces facteurs sur les droits sur le carbone des régimes RE.

Faire durer les réformes politiques et leur mise en place est le principal défi dans la relation entre REDD+ et les droits fonciers, avec différentes dimensions à prendre en compte : Dans beaucoup de cas, les lois et politiques existantes au niveau national ne s'attaquent pas aux problèmes fonciers, cependant l'implémentation de ces politiques et lois est rarement conforme aux standards, conventions et mécanismes régionaux et internationaux portant sur les droits sur la terre et les ressources.¹⁶ C'est en partie dû à la faiblesse des organes législatifs pour ce qui est des lois et instruments internationaux existants liés aux droits fonciers.

(14) Consultez le groupe de travail régional Asie sur les droits fonciers

(15) Cas du Guatemala et du Honduras

(16) Convention OIT n° 169, Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

Alors que les droits coutumiers des IPLC et les droits des femmes sur les terres sont de plus en plus reconnus dans les législations nationales, les résultats ambitieux des réformes foncières comme la mise en place, l'application et la surveillance légale font face à un obstacle important : les politiques et réformes juridiques liées au régime foncier sont souvent des processus longs et prolongés pouvant même être paralysés.¹⁷ Cela peut être en partie dû au fait que déterminer et mettre en place des réformes foncières est une entreprise coûteuse que les gouvernements nationaux ont du mal à financer. Le manque de ressources suffisantes permettant aux communautés de cartographier, de délimiter et d'attribuer des titres de propriété pour les terres communautaires est un obstacle sérieux à la sécurisation des droits foncières et à la réussite REDD+ associée.

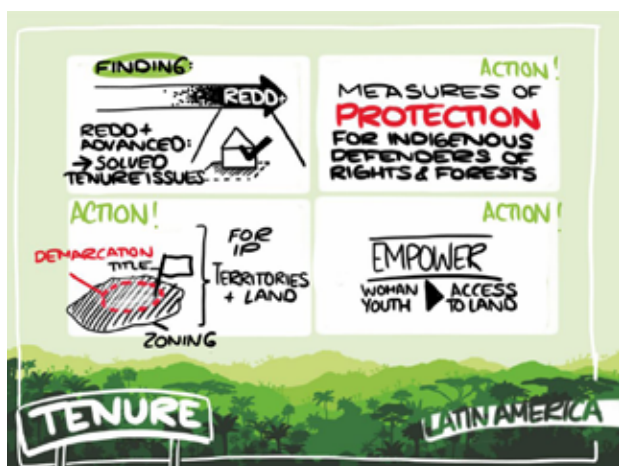
En ce qui concerne l'égalité des genres, il faut également prendre en compte une forte dimension socioculturelle : même si la reconnaissance des droits à la terre des femmes est une tendance à la hausse, la propriété, l'accès et le contrôle effectifs de la terre par les femmes restent lointains. Les habitudes traditionnelles et les systèmes de valeurs culturelles sur les rôles de genre ont freiné le transfert solide et efficace de la propriété de la terre à des femmes au sein des IPLC.



(17) Par exemple : loi sur la gestion des ressources naturelles au Cameroun, forêt communautaire

4.2 Actions urgentes sur la propriété et les droits sur la terre et les ressources naturelles

Bien que les processus de dialogue et de conception REDD+ aient contribué à des réformes politiques liées aux régimes fonciers dans certains pays REDD+, notamment à la reconnaissance des droits de propriété coutumiers de la terre, les participants ont déclaré qu'il y avait encore beaucoup à faire.



Assurer la reconnaissance et le respect des droits fonciers des IPLC et des femmes : les gouvernements des pays REDD+ ont été instamment appelés à renforcer leurs efforts visant à faciliter une reconnaissance claire et un respect constant pour les droits des IPLC et des femmes sur la terre et les ressources naturelles par une consultation entière et effective comprenant des processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), de cartographie des domaines ancestraux, des titres de propriété et des plans d'utilisation foncière. Cette reconnaissance doit être renforcée en établissant et en appliquant l'environnement politique et légal requis, notamment pour ce qui est des systèmes de connaissances traditionnelles/autochtones, de la souveraineté

et l'autonomie des ressources pour tous les IP et des droits de propriété qui comprennent les ressources naturelles et les services écosystémiques..

Formalisation des pratiques coutumières éprouvées : dans la droite ligne de l'expérience fidjienne, les pays REDD+ ont été encouragés à formaliser les pratiques fonciers coutumières éprouvées, notamment en tenant compte et en permettant la propriété des femmes sur les droits sur les ressources et leur contrôle effectifs de ces droits.

Approfondir la compréhension des droits fonciers par des études : les participants ont répété le besoin urgent à approfondir la compréhension des parties prenantes sur la complexité des problèmes fonciers et sur les liens entre allocation de forêt et de terrain, REDD+ et les autres possibilités concurrentes d'utilisation du terrain comme l'extraction minière ou les politiques de développement d'infrastructures. En conséquence, les partenaires de développement ont été fortement incités à renforcer leur soutien aux efforts visant à lancer des études exhaustives et à surveiller la situation de propriété et de droits sur les terres et les ressources naturelles et des conflits associés dans les pays REDD+, avec pour objectif de clarifier davantage cette situation et de pouvoir résoudre les conflits, ce qui permettrait d'avoir des ERP plus durables.

Protéger les défenseurs : les participants ont urgemment souligné la situation difficile et souvent dangereuse des dirigeants des IPLC, notamment dans leurs efforts visant à défendre les droits de leur communauté sur la terre, les forêts et d'autres ressources naturelles. Les processus REDD+ ont renforcé les programmes des IPLC, ont fait gagner de l'influence et du poids politique à leurs représentants, que ces derniers utilisent dans d'autres domaines politiques. En raison de l'augmentation et de l'intensification des conflits portant sur l'utilisation des terres et des tendances à la criminalisation des IP dans beaucoup de pays REDD+, il a été demandé aux partenaires de développement d'éviter d'exposer les activistes pour les droits territoriaux et environnementaux vitaux pour REDD+ en renforçant les efforts visant à les protéger.



5. LES IMPACTS DE REDD+ SUR L'INCLUSION SOCIALE DANS REDD+ ET AU-DELÀ

Étant donné qu'il s'agit d'un problème transversal, l'attention a été portée pendant toute la conférence sur les « impacts de REDD+ au-delà de son cadre », avec l'hypothèse que le programme d'inclusion sociale a avancé grâce aux efforts menés dans les processus REDD+. Les participants ont partagé leurs réflexions sur les impacts possibles au-delà des seuls processus REDD+ à partir du premier jour et dans chacune des trois sessions thématiques de la conférence. Tous ces riches partages ont été résumés au troisième jour de la conférence dans une session visant à recentrer la question sur les modifications que REDD+, avec tous ses efforts de processus inclusifs, a déclenchées dans les interactions entre les parties prenantes, dans les institutions du pays et dans les arrangements de gouvernance, et à explorer cette problématique. Les commentaires et réflexions des participants sur ce sujet sont synthétisés et résumés ci-dessous (pour un compte-rendu exhaustif, voir l'Annexe V : MERRY GO ROUND: Qu'ont apporté les efforts d'inclusion sociale à la REDD+ et au-delà?).

*Sans l'engagement des IPLC dans les négociations internationales sur REDD+... ?**

...Nous ne connaissons pas les réalités du terrain pour la mise en place REDD+

...la propriété de REDD+ aurait été compromise

...nous aurions exclus les acteurs les plus vulnérables du REDD+

...REDD+ serait resté creux, vide des cosmovisions des gardiens autochtones des écosystèmes forestiers du monde.

* Extrait des résultats des discussions sur le MERRY GO ROUND

5.1 Qu'est-ce que les efforts d'inclusion sociale ont apporté à REDD+ ?

Les domaines dans lesquels les principaux impacts notables ont été signalés furent la gouvernance et la participation, les réformes politiques et législatives (notamment dans le domaine forestier) et le renforcement des capacités des IPLC et des femmes.



Les participants ont noté que les processus de dialogue REDD+, guidés par les sauvegardes de Cancún et les exigences des partenaires de développement, *ont ouvert plusieurs espaces d'engagement et de représentation*, mis en exergue par l'établissement de plateformes nationales avec plusieurs parties prenantes et de réseaux au sein des pays REDD+.¹⁸ En résumé, de l'avis des participants, les processus REDD+ ont « renforcé les espaces de participation », « offert des tribunes aux IP », « installé un dialogue direct entre les IP et les gouvernements », « permis d'avoir une influence sur les processus politiques » et, dans l'ensemble, « sensibilisé les IPLC pour qu'ils expriment leurs problèmes et défendent leurs droits ».

En effet, la *visibilité que REDD+ a conférée aux IPLC* en tant que parties prenantes et détenteurs des droits cruciaux a mené à ce que leurs voix et leurs points de vue soient pris en compte dans la conception et la mise en place des programmes et de la politique REDD+.

Un engagement direct et des activités REDD+ associées de sensibilisation et de formation ont contribué à *améliorer les capacités* des parties prenantes REDD+, notamment parmi les acteurs historiquement marginalisés et socialement exclus. La mobilisation des IPLC, des CSO et des femmes, l'auto-organisation et la représentation et les compétences de négociation dans le contexte de REDD+ se sont améliorées.

Les IPLC et les femmes ont ainsi pu grandement contribuer à approfondir et nuancer la compréhension de REDD+, ce qui a mené à une vision plus large de REDD+, reposant sur *une vision alternative de la gestion des ressources naturelles* fondée sur les valeurs des peuples autochtones, sur leurs systèmes de connaissance et sur des pratiques qui vont bien au-delà de la comptabilité carbone. Cette vision a permis l'émergence d'un discours et de pratiques REDD+ qui aident maintenant à réduire et répondre aux problèmes de vulnérabilité, d'exclusion, de discorde et de lutte sociale entre les parties prenantes REDD+. Il en résulte une prise en compte et une promotion de plus en plus soutenues des valeurs des autochtones et de leurs systèmes de connaissances traditionnels dans la gestion durable des ressources naturelles, notamment dans REDD+.

Sur *l'inclusion des genres*, REDD+ a mené à une discussion constructive sur la sensibilité au genre, sur l'équité et sur l'égalité. Dans plusieurs pays REDD+ ont été entrepris des efforts de renforcement des capacités, des stratégies, des politiques et des planifications d'actions sur plusieurs niveaux et liés au genre. La participation des femmes et l'intégration des problématiques de genre dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles cessent de plus en plus d'être l'exception pour devenir la règle.

(18) Comme exemple de plateforme de ce genre, on peut citer : la table ronde autochtone de l'Amazonie sur l'environnement et le changement climatique (Amazon Indigenous Roundtable on Environment and Climate Change, MIAACC) au Pérou et la table ronde nationale REDD+ en Équateur

5.2 Qu'est que REDD+ et l'inclusion sociale REDD+ ont apporté aux pays ?

Les *impacts transformationnels positifs* de l'inclusion sociale dans REDD+ se font sentir lentement mais sûrement, et sont répliqués dans d'autres domaines, processus et espaces politiques hors du contexte du changement climatique et de REDD+. La valeur de la sagesse collective venant des expériences et d'un engagement actif d'approches comprenant plusieurs parties prenantes lancées par les initiatives REDD+ est précieuse pour d'autres domaines.

Les participants ont senti que d'autres domaines pourraient s'inspirer des mécanismes REDD+, notamment la « création et la coordination de plateformes de dialogues avec plusieurs parties prenantes », la « reconnaissance de la contribution des communautés locales, des IP et des femmes dans les processus de développement » et de la « préservation des intérêts de ceux qui ont historiquement souffert d'exclusion ».

Dans beaucoup de pays, les processus REDD+ ont représenté la première occasion, pour les représentants des IPLC, de s'asseoir à la même table que leur gouvernement, de réfléchir avec ce dernier, de *dialoguer sur un pied d'égalité* pour au final améliorer l'inclusivité sociale dans les processus REDD+. Le dialogue franc et direct entre les IPLC, les femmes et les gouvernements ont également généré un climat de respect mutuel et de coopération.

Les *efforts de renforcement des capacités* volontaires et ciblés à destination des groupes historiquement marginalisés avec des mécanismes de financement (de subvention) dédiés¹⁹ a été salué par les participants comme une bonne pratique à reproduire dans d'autres domaines.

*La réduction de la pauvreté et REDD+ sont comme... (trouver une métaphore)**

une mère et sa fille *les fleurs et les abeilles*
la poule et l'œuf
l'eau et le riz *une bière fraîche un jour de canicule !*
deux faces d'une même pièce

D'autres domaines politiques comme le secteur sanitaire au Costa Rica ou le secteur des transports au Kenya puisent déjà dans l'énergie positive des *plateformes pour la coordination et le partage des connaissances* REDD+ nationales établies. De plus, beaucoup d'autres pays tirent des leçons de leur processus de consultation avec les IPLC. D'autres approches d'inclusion sociale lancées par REDD+ comme la *préservation des instruments, la reconnaissance des droits fonciers, l'établissement d'arrangements de financement dédiés et la représentation directe des IP et des femmes dans les prises de décisions* sont des contributions inestimables à l'augmentation des plannings de développement et à l'élargissement des processus de mise en place. L'exemple de la participation

(19) Par exemple, le programme FCPF de renforcement des capacités REDD+ pour les peuples autochtones, les CSO méridionales et les communautés locales



et de la représentation directes des IPLC et des femmes et les expériences avec les *instruments habilitants* associés, comme le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), servent de déclencheur au développement toujours plus important de ces instruments, à leur gestion et à leur mise en œuvre hors des processus REDD+.

Comme souligné au chapitre 4, les stratégies d'inclusion sociale REDD+, comme une participation et une représentation effective, ont mené à une *augmentation de la reconnaissance et du respect des droits coutumiers sur la terre*. L'augmentation de la reconnaissance des droits des IP et des femmes sur la terre, avec des sauvegardes solides et des régimes de partage des bénéfices, aura à long terme *un effet multiplicateur dans la lutte contre les problèmes liés à la pauvreté chez les IPLC*. Les initiatives REDD+ ont aidé des pays à mettre en place des processus transparents qui facilitent l'implication d'une communauté dans des problèmes liés à la gouvernance des forêts au-delà de l'application de la loi²⁰, la résolution des potentiels conflits associés aux arrangements de prise de décision REDD+ et la reconnaissance et la protection des terres et des droits territoriaux des IP.

5.3 Responsabilités des initiatives REDD+ pour soutenir le changement à l'avenir

Afin de soutenir les résultats REDD+ en matière d'inclusion sociale, de les exploiter et de contrer la « réduction des espaces » pour les CSO et les défenseurs des droits, les participants ont souligné que les acteurs REDD+ devaient explorer plusieurs actions.

Les espaces de bonne foi, de dialogue et de participation établis dans la préparation de REDD+ doivent être garantis à long terme via des *arrangements institutionnels et des structures de gouvernance inclusifs* dans la phase de mise en place de REDD+, ainsi que pour l'arène politique au sens large.

Les pays REDD+ doivent renforcer et augmenter les efforts inclusifs et collaboratifs des parties prenantes et *institutionnaliser des approches multisectorielles* allant au-delà du secteur forestier en augmentant la coordination interdisciplinaire et l'harmonisation des politiques.

Le partage des connaissances et des expériences – aux niveaux national, régional et international et sur plusieurs secteurs ayant un impact sur les IPLC – doit être renforcé via un développement amélioré des capacités, des plateformes et des réseaux à plusieurs parties prenantes augmentés et des échanges d'apprentissage sud-sud.

Ces efforts doivent être rendus possibles par un *financement soutenu et amélioré*, avec des arrangements de financement dédié pour les IP, les communautés locales et les femmes, afin de promouvoir le respect des droits de l'Homme consacré dans les instruments internationaux afférents qui favorisent les espaces civiques inclusifs.

(20) Par exemple, Ghana et son approche Zone de gestion communautaire des ressources (Community Resource Management Area, CREMA) où les communautés sont au centre de la gestion des ressources naturelles.

6. CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES

Les processus REDD+ ont été lents, techniques et parfois irréguliers. Pourtant, après 10 ans d'efforts d'inclusion sociale REDD+, les inquiétudes au sujet des IPLC, des femmes, des CSO et des gouvernements ont été clairement exprimées et des espaces de représentation et d'implication ont été ouverts, ce qui a mené à une amélioration de la coopération dans les processus de prise de décisions et à un renforcement du climat de confiance entre les parties prenantes REDD+.

Pour tous les participants à la conférence de Weilbourg, il est clair que cet élan de confiance mutuel et d'efforts collaboratifs dans REDD+ doit être encouragé et exploité. Les espaces de participation et de dialogue établis doivent avoir une trajectoire à long terme soutenue par une forte institutionnalisation, de la bonne foi et des plateformes faitières renforcées à l'échelle des circonscriptions afin de garantir le développement et la mise en place d'un programme REDD+ collaboratif et responsable.

Les contextes des pays REDD+ varient, d'où le besoin de réfléchir à ces variations et de les prendre en compte dans les efforts visant à résoudre les réclamations portant des droits fonciers, afin que la formalisation ne (re) crée pas de nouvelles exclusions, notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes. Il est donc impératif d'instiller des typologies d'approches sur la sécurité foncière qui répondent à des contextes spécifiques.

Robin Mearns, Gestionnaire, inclusion sociale, Banque mondiale

Les efforts REDD+ doivent maintenir et augmenter le financement afin de rendre la participation des IPLC et des femmes habituelles dans les arrangements institutionnels pertinents à plusieurs niveaux et dans plusieurs domaines, et tout au long des projets (conception, mise en place, surveillance), notamment en renforçant l'application effective des instruments de participation et de consultation comme le CPLCC (Consentement Préalable, donné Librement et en Connaissance de Cause).

Une attention et des ressources supplémentaires doivent également être accordées à l'amélioration de la reconnaissance, du soutien et de l'amplification des initiatives des IPLC, des femmes et des CSO dans le partage des connaissances et des expériences des autochtones, dans l'exploration de la vision qu'ont les peuples autochtones de REDD+ et à l'amélioration de la reconnaissance et de la protection des droits fonciers, permettant d'obtenir des résultats REDD+ durables.



RAPPORT DE CONFÉRENCE



32



WEILBURG II

« Il est vital de renforcer les liens interdisciplinaires (santé, éducation et nutrition) de REDD+ afin d'exploiter les bénéfices et les bonnes pratiques de l'engagement des parties prenantes, les sauvegardes, la sécurité de droits sur la terre et les ressources et le partage des bénéfices »

Heiko Warnken, BMZ, Chef de la division du développement rural, des droits fonciers, des forêts, de l'élevage

Bien que la représentation et la participation d'acteurs non étatiques dans les processus REDD+ aient ouvert des espaces de dialogues et amélioré la contribution des IPLC, des femmes et des CSO dans la conception de REDD+ et dans ses résultats ; l'espace pour l'engagement des CSO se réduit dans d'autres domaines et/ou dans la scène politique en général, ce qui se reflète souvent dans la criminalisation montante des activistes écologiques et de ceux militant pour les droits de l'Homme. À cet égard, il est nécessaire de fournir davantage d'attention, de soutien et d'action visant à atténuer les risques possiblement élevés pour les agents du changement activement impliqués qui militent pour la réalisation des objectifs pertinents de REDD+.

Le rapport de la conférence a également profité des réflexions d'une équipe de participants à la conférence constituant un échantillon représentatif des parties prenantes REDD+ qui s'est portée volontaire pour capter et résumer ce qui, à leurs yeux, constituait les principaux messages pour une action future ressortant des débats de la conférence. Ces messages clés sont les suivants :

Messages du programme d'actions de Weilbourg²¹

Rédigés et soutenus par les délégués des peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les pays REDD+ à la 2^e conférence de Weilbourg portant sur l'inclusion sociale dans les processus REDD+, Weilbourg/Allemagne, 27-29 novembre 2018.

Déclaration liminaire

Reconnaissant d'où nous venons et où nous en sommes maintenant – les Peuples Autochtones et Communautés Locaux (PA/CL) ont leur siège autour de la table, des espaces ont été ouverts, les gouvernements ne sont pas monolithiques et sont généralement plus disposés à dialoguer; en même temps, les problèmes persistants liés au régime foncier, au respect des droits et à la gouvernance forestière inefficace et non transparente demeurent des défis majeurs pour la mise en œuvre de REDD+.

Régime foncier

Compte tenu du large éventail de régimes fonciers en vigueur dans les pays REDD+, quelques actions urgentes doivent être menées:

Les droits fonciers coutumiers et le régime forestier doivent être légalement reconnus et définis sur le terrain comme essentiels pour le partage équitable des bénéfices, le droit au carbone et la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Les droits à la terre et à la forêt des femmes rurales et autochtones, y compris les pasteurs, ainsi que ceux des jeunes doivent être légalement reconnus ; de même, le plan d'utilisation des terres doit être soutenu pour résoudre les multiples revendications et gérer les conflits autour des droits aux terres et aux forêts.

(21) Une équipe « Voices for Action » de la conférence de Weilbourg comprenant des représentants des peuples autochtones, des communautés locales, des organisations de la société civile et des pays REDD+ s'est réunie afin de réfléchir sur les discussions ayant eu lieu pendant la conférence et a isolé les messages clés (voir l'Annexe VIII, Liste des membres). Les messages ont été présentés, débattus et adoptés lors de la séance plénière de la conférence.



Sauvegardes

Malgré les progrès accomplis à travers les normes internationales pour la REDD+, les capacités et les budgets nationaux pour une mise en œuvre efficace ont encore de la peine à être mobilisés:

Les sauvegardes sociales et environnementales doivent être alignées sur les normes internationales et juridiquement contraignantes dans les cadres nationaux; cela nécessite la finalisation des processus nationaux de réformes juridiques et l'amélioration de la capacité de mise en œuvre, y compris des mécanismes efficaces de règlement des griefs et de recours.

Les PA/CL, les femmes, les jeunes et d'autres acteurs clés doivent être efficacement impliqués dans les processus de mise en œuvre des sauvegardes pour les programmes REDD+, y compris ceux financés par le FCPF, le Fonds Carbone et dans l'élaboration et la validation des rapports nationaux à la CCNUCC à partir des systèmes d'information de sauvegarde, y compris la soumission de rapports parallèles.

Des orientations pratiques sur la mise en œuvre des sauvegardes devraient être élaborées à l'intention des pays.

Partage des bénéfices

Le partage des bénéfices doit être basé sur des droits légaux clairs au carbone, une négociation équitable et sur le consentement libre, préalable et informé (CLIP) des communautés participantes; Il devra donner la priorité aux bénéfices collectifs tout en respectant les normes et les préférences des communautés.

La gouvernance des mécanismes de partage de bénéfices doit être inclusive, participative, transparente, responsable et comptable, en donnant la priorité aux peuples autochtones et aux communautés locales; et doit inclure des mécanismes efficaces de réclamation et de recours.

Le partage des bénéfices doit être conçu de manière globale, y compris les bénéfices carbonés et non liés au carbone sous forme de bénéfices en monétaires et non monétaires, et doit couvrir toutes les étapes de la REDD+, prenant en compte les bénéfices monétaires et non monétaires. De même, les mécanismes de partage des bénéfices doivent être développés à l'aide de processus participatifs efficaces.

Le Genre

Reconnaissant la nature transversale du genre et le rôle important des femmes dans la gestion des forêts:

La création d'un fonds spécifiquement dédié aux femmes rurales et autochtones, y compris les pasteurs pour garantir leurs droits légaux, le renforcement de leurs capacités en leadership et la création des plateformes de dialogue avec l'Etat devraient constituer les priorités des programmes REDD+.

Prochaines étapes pratiques

Les donateurs internationaux devront mettre en place un mécanisme d'alerte rapide pour les défenseurs de l'environnement et des droits humains menacés et en danger; utiliser le réseau de contacts avec les gouvernements, les organismes donateurs, la société civile et les organisations des Peuples autochtones pour obtenir un soutien juridique et financier, des mécanismes de protection et de sécurité personnelle et une évacuation pour les situations de risque persistant, le cas échéant.

Les gouvernements doivent respecter, signer et ratifier les conventions pertinentes qui renforcent la protection des défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement.

Le FCPF devra assurer un financement continu pour le renforcement des capacités des Peuples autochtones et des communautés locales, y compris les femmes rurales et pasteurs ; il devra étendre le programme de renforcement des capacités en cours pour les Peuples autochtones et la société civile jusqu'à 2025 et augmenter l'allocation annuelle de sorte que les PA/CL puissent participer efficacement à la conception et à la mise en œuvre des programmes de réduction des émissions soutenu par le Fonds Carbone du FCPF. Le renforcement des capacités sur le MRV²² doit être inclus.

De manière urgente, les bailleurs de fonds internationaux et les gouvernements nationaux doivent donner la priorité au financement des processus de titrage et de restitution des terres et des territoires, ainsi qu'à la délivrance de titres de propriété foncière dans tous les programmes liés à la réduction des émissions où ces questions sont pertinentes.

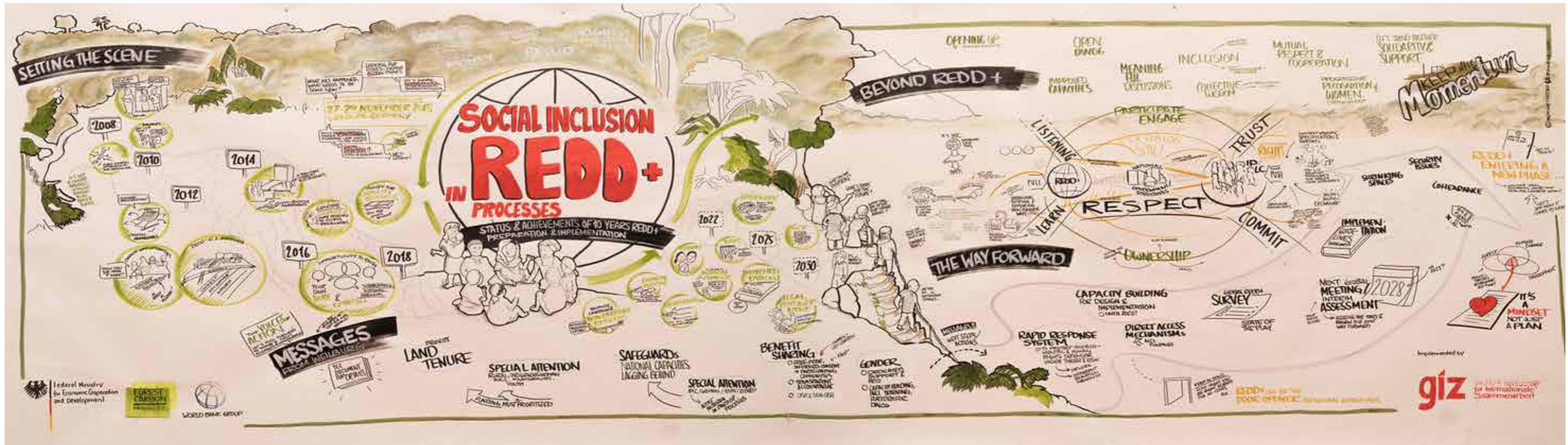
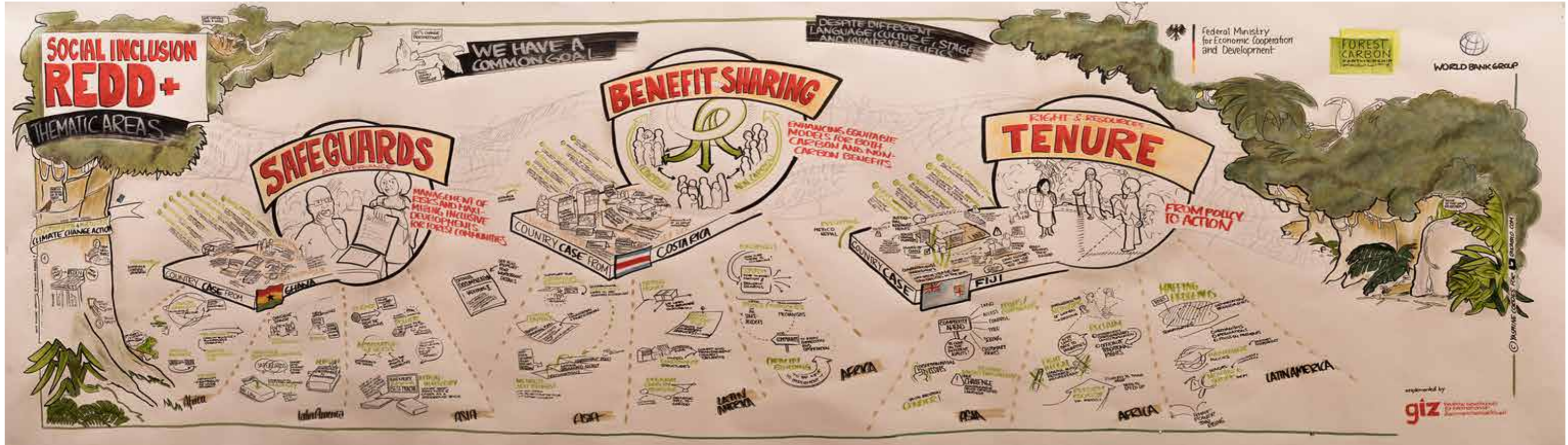
Les gouvernements et les organismes de financement nationaux et internationaux devront donner la priorité à la mise en place de mécanismes d'accès direct des Peuples autochtones et des communautés locales à un large éventail de besoins et de thèmes, y compris un financement spécifique par le biais de projets et programmes existants.

Le FCPF devra mener une enquête mondiale sur la situation du régime foncier dans les pays REDD+ pour faire l'état des lieux et dégager les défis et opportunités.

Le FCPF devra organiser un prochain cycle pour les peuples autochtones et les communautés locales, y compris des pasteurs, ainsi que des dialogues régionaux et mondiaux pour évaluer les dix dernières années de REDD+ et renouveler le programme mondial commun pour les années à venir.

(22) Cela inclut également la surveillance des forêts avec ou sans comptabilisation du carbone sur le territoire des peuples autochtones, à l'échelle locale ou sous l'égide de celle-ci.

ANNEXE I: Documentation graphique



ANNEXE II: Notes sur les sauvegardes, groupes de travail régionaux

I. Groupe de travail Afrique²³

Expériences des sauvegardes par les pays africains :

- » En Éthiopie, aucune loi ne protège les intérêts des communautés locales
- » Renforcement de la participation et de la prise en compte de l'opinion des femmes dans divers secteurs
- » Niveau de sensibilisation et de participation des IP
- » Hausse de la participation des CSO, en particulier au niveau national
- » Développement et expérimentation sur les directives concernant le FPIC, au Cameroun et au Kenya
- » Établissement de niveaux de référence importants éclairés par des études thématiques utiles dans l'élaboration et la mise en place des sauvegardes

Ghana :

- » Gestion collaborative des forêts / NRM déjà existante
- » Le processus EESS national adopte l'approche de la matrice de durabilité, qui a permis de rassembler toutes les parties prenantes - le processus FLEG (application des réglementations forestières et gouvernance) est en place
- » Défi : limiter l'empiétement des exploitations illégales, malgré le délai de grâce

Mozambique :

- » Participation importante des communautés locales et des CSO permettant la prise en compte des problèmes historiques et culturels
- » Bonne consultation au niveau national - les concepts liés aux sauvegardes REDD+ sont complexes

Liberia :

- » Les politiques, lois et réglementations doivent permettre la mise en place des sauvegardes
- » Comment lutter contre l'insécurité intracommunautaire (communautés pastorales et agriculteurs locaux)
- » Qu'advient-il des sauvegardes établies par les pays via le processus EESS qui pourraient ne pas passer à l'étape du Fonds carbone et comment traiter les attentes générées par le processus EESS ?

(23) Notes de courtoisie de Tchani Wachiou et Kimaren

Qu'est-ce qui a fonctionné et quelles ont été les principales difficultés ?

- » Dans certains pays, toutes les parties prenantes (y compris, exceptionnellement, les femmes, les communautés locales et pastorales, les organisations de la société civile et d'autres groupes vulnérables) ont participé. L'approche a été inclusive et multisectorielle.
- » REDD+ a permis le renforcement d'aspects judiciaires et législatifs.
- » Le processus REDD+ a permis la création d'une plateforme interactive pour l'échange d'expériences entre les communautés.
- » Le processus est très solide, mais n'a pas été bien compris par les peuples autochtones et les communautés locales et pastorales.
- » L'inclusion des peuples autochtones et des communautés pastorales et locales n'a pas encore été efficacement réalisée dans certains pays africains.
- » Manque de compétences de négociation de la part des communautés locales et pastorales et des peuples autochtones.
- » Il est difficile de maintenir la motivation sur une période de dix ans (maintien d'une participation continue).
- » S'entendre sur une définition commune des sauvegardes et s'assurer que cette définition est la même dans tous les pays.

Quelles sont les principales leçons tirées ?

- » S'entendre sur une définition commune des sauvegardes et s'assurer que cette définition est la même dans tous les pays.
- » Les sauvegardes ne peuvent pas fonctionner seules, mais doivent être intégrées au système légal national en tant qu'approche holistique.
- » Toutes les parties prenantes doivent participer dès le début du processus. Dans certains pays, les femmes n'ont été impliquées dans le processus REDD+ qu'à un stade tardif.
- » Les systèmes de sauvegardes établis doivent être inclusifs et flexibles afin de pouvoir reporter / répondre aux circonstances particulières du pays ainsi qu'aux exigences des multiples mécanismes de financement REDD+, à savoir les marchés REDD+ volontaires, les accords bilatéraux, le FCPF ou le GCF, et doivent pouvoir exister en dehors du soutien des donateurs et du cadre temporel du projet.
- » Les discussions sur les sauvegardes ont ouvert la voie à la participation des communautés aux processus de mise au point des sauvegardes et ont donné lieu à la reconnaissance des droits des utilisateurs traditionnels (Éthiopie et Ghana, Fidji) et à l'amélioration de la gestion participative des forêts

Quelles actions urgentes doivent être entreprises à l'avenir pour combler les lacunes ?

- » Renforcer les capacités et sensibiliser aux sauvegardes: émissions et réduction, différentes étapes du processus de mesure, notification et vérification (MRV), genre, etc.
- » Partage d'expériences sud-sud sur les sauvegardes en Afrique et en Amérique latine.
- » Élaborer un plan opérationnel pour la mise en place des sauvegardes.
- » Créer des mécanismes de sauvegardes qui sont adaptés aux pays et qui ne sont pas seulement destinés à remplir les critères de la Banque mondiale.
- » S'assurer que les sauvegardes sont flexibles et inclusives de manière à pouvoir être facilement adaptées aux différents mécanismes de financement.
- » Pour certains pays, en particulier en Amérique latine, il est important de définir la notion de « territoire autochtone ».
- » Élaborer un manuel de procédures sur les bonnes pratiques qui peut être reproduit tout en tenant également compte des spécificités

- » Les sauvegardes sont les instruments opérationnels de mécanismes déjà existants tels que les évaluations de l'impact environnemental (EIA)
- » Renforcement des capacités et sensibilisation aux sauvegardes... pour donner lieu à des ERP non étrangers
- » Besoin de structures locales pour permettre la mise en place des sauvegardes, y compris la divulgation d'informations
- » Les sauvegardes / l'inclusion sociale ne sont pas un événement, mais doivent être intégrées et fixées dans l'ERPA avec des accords de surveillance clairs
- » Processus de sauvegardes lent, mais nouvelles possibilités d'aborder la question de la possession des terres
- » Transférer les sauvegardes des espaces nationaux aux niveaux sous-nationaux et locaux et les ancrer dans les lois au-delà de REDD+.... Les lois et les directives opérationnelles doivent permettre une application sérieuse et le GRM doit imposer les sauvegardes
- » Participation soutenue au-delà des activités de projet isolées pour en faire une habitude et moins une opportunité... Conceptualisation des sauvegardes par les différents acteurs
- » Considérer et prendre en compte le changement institutionnel / changement de régime au sein des pays REDD+ et l'impact sur les sauvegardes
- » Le processus REDD+ doit être considéré comme un besoin pré-existant de gestion des ressources naturelles nationales en dehors et au-delà du cadre de REDD+ et du fonds carbone

ANNEXE III: Notes sur le partage des bénéfices, groupes de travail régionaux

I. Groupe de travail Afrique²⁴

Leçons tirées :

- » Il faut parvenir à un accord au sujet des rôles des États et des gouvernements, ce qui exige une analyse des risques et des bénéfices.
- » Les bénéfices issus du carbone doivent revenir aux pauvres et à la nature (forêts).
- » La gouvernance doit être améliorée.
- » La transparence de la gestion du fonds doit être garantie.
- » Un bon système de partage des bénéfices doit être mis en place tant au niveau national que local.
- » Il est nécessaire de disposer d'un système approprié pour le partage des bénéfices.
- » Bien que la plupart des accords de partage des bénéfices accordent très peu d'attention à l'axe vertical du partage des bénéfices, par des dynamiques minimales d'extension au niveau horizontal et local, on constate également une tendance à cibler les bénéfices de projets collectifs sur le plan social par opposition aux aspects individuels
- » REDD+ n'est pas la panacée à tous les défis actuels... Il s'agit simplement d'une intervention complémentaire
- » (Co)bénéfices divers de REDD+, tels que les activités d'agroforesterie, d'ajout de valeur et de subsistance directes
- » Il n'existe aucun accord de partage des bénéfices uniforme dans la région ; les études sont d'une importance capitale pour informer la conception, y compris l'hybridation
- » Bien que la plupart des pays aient reconnu la difficulté associée à l'établissement de niveaux de référence et de critères sur lesquels doit reposer le partage des bénéfices REDD+ par les parties prenantes (superficie de la zone forestière couverte par REDD+, taille du carbone piégé, niveau de participation des parties prenantes à la préservation des forêts / au programme REDD+, droits auxquels doivent renoncer les communautés locales et rôle des femmes), certains paramètres communs ont été pris en compte : superficie de la zone forestière, niveau de participation des parties prenantes à la préservation des forêts / au programme REDD+, participation des femmes, structures de transparence et de responsabilité au niveau communautaire, règlement des différends relatifs aux taux et aux formes de bénéfices opposant les acteurs REDD+.
- » **Éthiopie** : il est nécessaire de tenir compte de la dimension verticale et horizontale du partage des bénéfices, 80 % de ceux-ci étant alloués aux communautés et 20 % nationalisés
- » **Congo** : la part de bénéfices des IP est inférieure à 1 %, tandis qu'elle s'élève à 30 % dans le secteur privé... en dépit d'émissions historiques minimales / négligeables
- » **Ghana** : étude sur les personnes bénéficiant de droits liés aux programmes REDD+, y compris celles vivant en dehors des zones forestières, dont les moyens de subsistance sont affectés par les programmes REDD+, telles que les planteurs de cacao recevant des intrants agricoles dans le cadre de REDD+. Le GRM est en place et tout doit encore être testé.
- » **Liberia** : e canal et les structures visant à faciliter l'accès des communautés aux bénéfices ne sont pas en place, sont peu solides et fonctionnent mal... Comment les fonds vont-ils leur parvenir ?

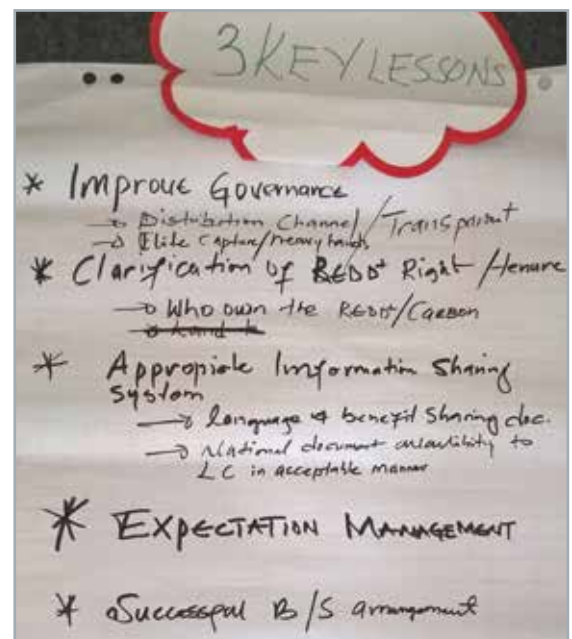
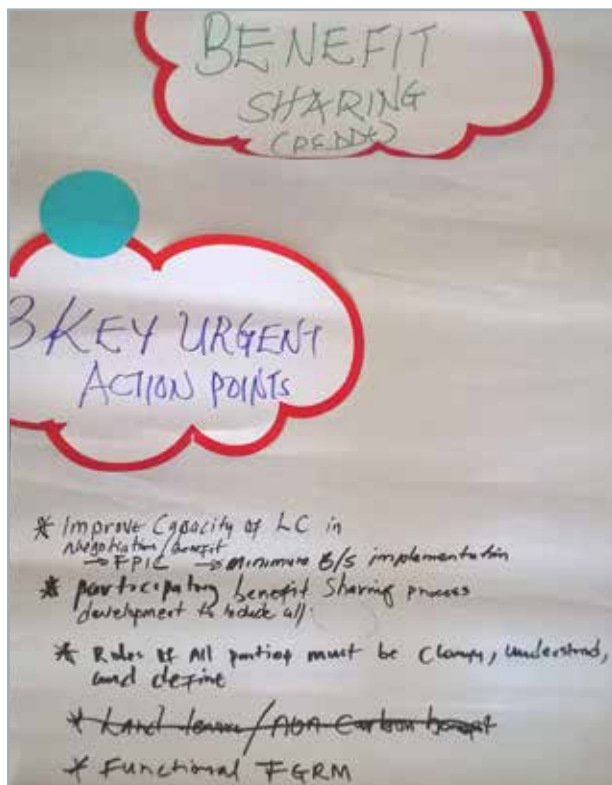
(24) Notes de courtoisie de M. Tchani Wachou

Actions urgentes :

- » Créer un fonds d'investissement pour les communautés locales / peuples autochtones.
- » Renforcer les capacités de toutes les parties prenantes impliquées.
- » Impliquer toutes les parties prenantes dans l'élaboration du processus de partage des bénéfices.
- » Définir le rôle des parties prenantes dans le partage des bénéfices.
- » Mettre en place un mécanisme de traitement des plaintes accessible à tous.

Recommandations :

- » Nécessité de renforcer les capacités de négociation des IPLC dans le cadre du partage des bénéfices, alors que l'État, le secteur privé et les CSO dominent le processus
- » Élaboration du plan de partage des bénéfices avec les communautés et communication dans des langues locales comprises par les communautés... Participation importante basée sur le respect mutuel au moyen du FPIC
- » L'énoncé de la volonté politique de déployer l'accord de partage des bénéfices et des capacités associées est aussi essentiel que la transparence

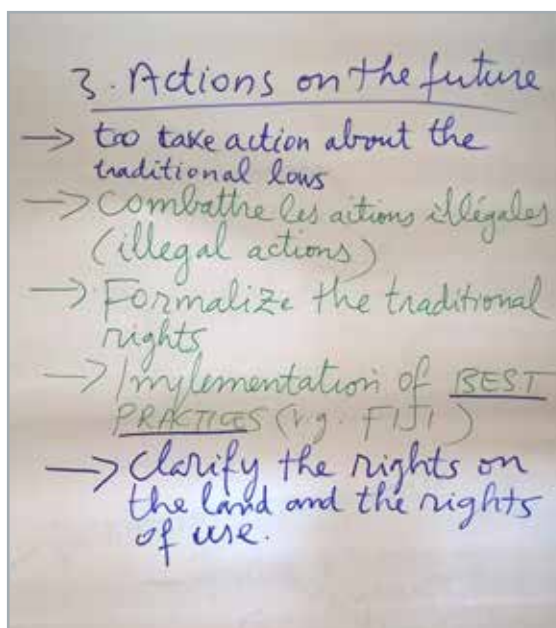
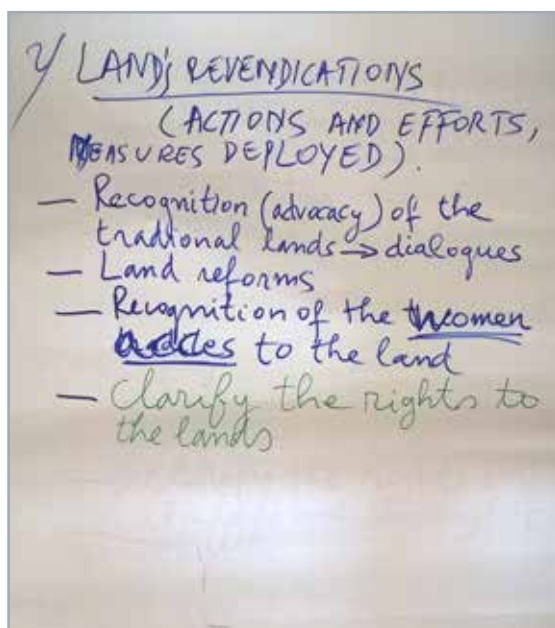


ANNEXE IV: Notes sur les droits fonciers, groupes de travail régionaux

I. Groupe de travail Afrique²⁵

Leçons tirées

- » Les droits coutumiers des peuples autochtones et des communautés locales doivent être reconnus.
- » La question de la propriété du carbone reste en suspens dans les pays dans lesquels l'État possède la terre.
- » Les communautés locales ne sont pas effectivement reconnues.
- » Les femmes demandent à avoir accès aux terres.
- » Écarts entre les droits sur la terre établis dans la loi écrite et les droits sur la terre traditionnels (droit coutumier), établissement d'un lien entre le droit foncier et les paiements environnementaux.
- » Importance de réaliser une étude de cartographie et de parvenir à un accord unanime sur les limites des terres - base pour formuler des revendications efficaces sur les droits et les ressources naturelles au titre de REDD+
- » Amorce d'un dialogue sur les réformes légales et institutionnelles de la possession des terres, en particulier le rôle des femmes, mais sa mise en place reste une pratique restreinte (culture et traditions)
- » Dans certains cas, dans le contexte de communautés matrilineaires, le clan offre aux femmes la possibilité de faire valoir leurs droits sur les terres
- » Accords informels reposant sur l'arrangement traditionnel pour explorer la formalisation.
- » REDD+ a ouvert des espaces pour la foresterie communautaire et l'entreprise de développement de la foresterie communautaire



(25) Notes consignées et partagées par Tchani Wachiou

- » **Cameroun** : Comment conclure / parvenir à une réforme et présenter les résultats ambitieux ; le processus est trop long pour le Cameroun --- la loi sur la gestion des ressources naturelles (NRM) des forêts communautaires est dans l'impasse. Les ressources doivent permettre aux communautés de prendre part à la lutte / au processus d'établissement de titres de propriété
- » Expérience du **Ghana's** en matière de possession des arbres : les arbres appartiennent à l'État, ce qui encourage l'abattage illégal
- » Répercussions de l'abattage illégal sur les fondements des droits des propriétaires légaux des ressources
- » Dialogue autour de plusieurs acteurs sur plusieurs niveaux concernant la possession des terres... les terres communautaires sauvegardées / légalisées, l'établissement de titres de propriété, jusqu'à la famille
- » **Liberia** : toutes les terres appartiennent au gouvernement... Récemment, les communautés se sont vu accorder un droit sur les terres ; réformes des droits sur les terres ; droits coutumiers, privé et public...

Actions urgentes

- » Tout mettre en œuvre pour s'assurer que les femmes ont accès aux terres.
- » Promouvoir le dialogue intercommunautaire par la reconnaissance.
- » Clarifier et formaliser la reconnaissance du droit foncier traditionnel.
- » Renforcer l'application dans les étapes suivantes.
- » Harmoniser les politiques publiques (directives) pour favoriser la compréhension des systèmes de possession des terres.
- » S'assurer que la coutume et la pratique sont moins discriminatoires à l'égard des femmes
- » Formaliser les pratiques coutumières éprouvées.
- » Les femmes et la terre : dans le cas des îles Fidji, les femmes mariées restent les propriétaires traditionnelles de la terre selon leur système familial ; la terre est souvent exploitée par leur mari non membre de leur clan, au grand dam du clan
- » Gérer les attentes. REDD+ est une initiative intergénérationnelle. Les propriétaires terriens (souvent âgés) pendant la préparation de REDD+ s'attendent à profiter des bénéfices du programme pendant sa durée de vie.
- » Défis liés à la désignation des droits sur le carbone autour desquels le partage des bénéfices s'articule... Il est toujours difficile de trouver un rythme
- » Rattacher les droits sur le carbone aux titres de propriété foncière est problématique, notamment pour les communautés qui luttent pour faire reconnaître leurs droits sur la terre. Dans ce cas, l'allocation des droits sur le carbone augmente encore la complexité concernant la réparation ou les restitutions. Dans ce contexte, REDD+ n'est pas un outil mais un incitateur de la dépossession. C'est le cas, par exemple, en République démocratique du Congo
- » Dans les anciennes colonies françaises d'Afrique, les terres appartiennent à l'État, une situation maintenue pendant et après leur indépendance... Dans ce contexte, le mécanisme REDD+ est une initiative positive concernant les droits de possession des terres dans l'Afrique francophone
- » Une transformation positive est associée à REDD+ lors de la représentation, et la participation est testée lors de la mise en place soutenue après la préparation de REDD+
- » La garantie de la possession des terres pour les IP doit précéder le déploiement de REDD+, le programme n'étant qu'une des nombreuses initiatives du secteur forestier
- » **Madagascar** : les terres appartiennent à l'État, c'est pourquoi REDD+ fonctionne dans les forêts naturelles avec des droits légaux ; les citoyens / communautés n'ont que des droits d'usufruit (droits de propriété contre droits d'utilisation). L'État a le monopole sur les droits sur le carbone
- » **Mozambique** : il est utile de faire la distinction entre les communautés locales et les gouvernements locaux eu égard aux droits sur la terre...La terre appartenant au peuple, celui-ci peut la gérer en toute légalité sans titre de propriété ; le délai de prescription acquisitive est de 10 ans. Pourtant, l'État accorde et/ou retire des droits à son gré, les propriétaires terriens passant de riches à pauvres. La valeur des plans fonciers à long terme est ignorée.
- » **Éthiopie** : toutes les terres appartiennent au gouvernement éthiopien. Seuls des droits d'utilisation sont accordés aux communautés ; la possession des terres ne pose pas problème

Procesos SESA - bien complicado

Costa Rica → función SESA
 ↳ ayudo la unidad dentro PPII frente gobierno
 ↳ Mucho tiempo SESA - MGAS
 ↳ Todos países

10 años → No hay implementación

REDD No camina

EN Guate + Mexico - si cambio leyes
 ↳ se ha articulado plataformas multi-sectoriales

PPII - poder de paralizar el proceso

REDD+ - vs. esquemas de conservación

Necesidad de reglas claras para las Salvaguardas - pero no hay tanto gob. como PPII

Honduras - PPII lograron participar
 ↳ Se ha visibilizado tierras/propiiedad colectiva

Salvaguardas - demasiados complicados
 ↳ En Mexico - estan plasmados en ley

En Guate - No hay estrategia Nac. Bosques

- REDD se genero dialogo directo Gob-PPII
 ↳ Identifico vacios legales

Gobiernos	Pueblos/Organizaciones Indígenas	Donors
<ul style="list-style-type: none"> CO solicita REDD por la Amazonia con apoyo de la comunidad EC - coordinación entre los ministerios con salud, trabajo y medio ambiente EC - no según la PI participación en la toma de decisiones EC - plata para pagar los costos de dialogo Brazil - espacio de dialogo con gobierno sobre REDD Chile - mesa para los PIs y tener su propia voz Regional - crear reuniones por dialogo recursos distribuidos a los territorios Participación directa con los PIs en todas las fases de REDD 	<ul style="list-style-type: none"> CO - fortalecer capacidad de los PIs Regional - generar sus propios recursos Regional - trabajo de PIs en terreno sus propios recursos 	<ul style="list-style-type: none"> Financiar proyectos y procesos para asegurar participación y no repite Apoyar fondo regional y su manejo Brazil - reuniones para apoyar los PIs y generar sus propios recursos

Gobiernos: Que se plasman las Salvaguardas en ley Nacional y se implemente

Pueblos/Organizaciones Indígenas: Que se plasman en la ley a los gobiernos los derechos indígenas constitucionales

Donors: \$

Salvaguardas deben Ser multi-Sectoriales y culturalmente adecuados

Educar a las Comunidades Sobre tema Salvaguardas Vincular con protocolo comunitario

← difusión/sensibilización sobre que son las Salvaguardas (hablar el mismo lenguaje) a todos niveles (incl. local) →

Incluyendo la Titulación de tierras Colectivas y el CLPI, y mecanismos de queja y resolución de conflictos

LES NOTES DES AUTRES GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX (ASIE-PACIFIQUE ET AMÉRIQUE LATINE) SUR LES SAUVEGARDES, LE PARTAGE DES BÉNÉFICIES ET LES DROITS FONCIERS FIGURENT DANS LA VERSION ORIGINALE DU RAPPORT WEILBURG II, EN ANGLAIS

Respecto de dialogo en Brasil - con Gobierno y PIs, funciona

Brasil:

- Amazonia - funciona
- Problemas con gobiernos y proyectos de REDD

Colombia:

- Proyecto Vida Amazonia con comunidad y PIs
- Espacio de dialogo con gob. cooperantes a ONGs, PIs
- No funciona dialogo de Salvaguardas de REDD en comunidades por falta de recursos humanos
- No funciona dialogo de salvaguardas con perspectiva de género, con muy poca atención

Ecuador:

- PIs están con todos los actores en una reunión de dialogo y dialog con otros
- No participación en la implementación
- Comunidades están desarrollando sus propios proyectos y programas

Chile:

- Incluyo plata para la participación del PIs
- Participación directa entre PIs y ONGs
- No incluye una reunión de dialogo con todos los actores

Titulación
 Condición de la titulación
 REDD+

Participación Indígena y dialogo directo con gobierno

SESA/MGAS demora

No hay plan Integral

En Mexico y Guatemala Se ha incluido las Salvaguardas en la ley

Más captación de recursos que estrategia nacional de bosques

No se esta considerando repartición de beneficios como parte de las Salvaguardas

→ Plataforma de dialogo

→ Abre ventana para temas de titulación de tierras colectivas

Propuestas de los Indígenas

Peru: no hay proceso hasta ahora

Amazonia - trabajo REDD nacional

Chile: hay un sistema centralizado de PIs

CO: financiamiento en desarrollo y fortalecer las capacidades gubernamentales

Brasil: dialogo por REDD en Amazonia

Procesos muy burocráticos

IC - requisitos administrativos no se pueden disminuir

CO: PIs a reuniones directas no directas

Brasil: no directas con el Estado

Gobiernos: EC - reuniones directas al organizar y comunidades

Organizaciones Indígenas: EC - apoyar la creación de organizaciones de PIs

Donors: crear política financiera para PIs y comunidades

Crear fondos/mecanismos de PIs y gobiernos de los PIs

Participación plena y efectiva en todos los niveles de los proyectos financieros

Beneficios en todos los PIs

Claridad sobre derechos - propiedad tierra carbono
Beneficios ≠ Plata
Mecanismos equitativos
Vinculación entre derechos territoriales y de carbono?

Honduras - No hay mecanismos claros, gobierno capturando todos los recursos
Vacíos de gobernanza entre organizaciones indígenas/comunitarias
México - reducción de emisiones no es servicio ambiental
Derechos a Carbono - ambiguos en México, Guatemala, Honduras, Panamá, El Salvador
Como beneficiar a las personas quienes no cuentan con derechos a la tierra?
Falta de plataformas de dialogo sobre dist. beneficios

Gobiernos
1. llenar vacíos en la legislación - derechos al carbono
2. abrir espacios de dialogo sobre dist. beneficios
3. Avanzar el reconocimiento de derechos sobre la tierra y los territorios - Seguridad jurídica
4. Clarificar derechos al sub-suelo

Organizaciones Indígenas
1. Identificar mecanismos justos y equitativos, incluido de género dentro de las comunidades (respartido equitativo y formas de toma-decisiones)
2. buscar formas de aumentar el acceso a beneficios de parte de las mujeres
3. abrir espacios para ejercer el fortalecimiento de capacidades de las mujeres para toma de decisiones
4. mecanismos para generar beneficios al bien común

Donantes
1. presión al gobierno sobre derechos al carbono
2. requisito de las donaciones?
3. Apoyo para dialogos amplios sobre el tema.
4. Apoyar intercambios regionales

Mecanismos Financieros transparentes
1. Banco en CR
2. México
3. Fondo Forestal

Implementation of NEW-CARBON-BENEFITS

Concrete examples [How] & lessons

What KEY ACTIONS could you propose to ensure equitable distribution of these benefits?

- * Develop principles, indicators & indicators for equitable BDS, in eg - 50% / population or contribution of women
- * Proportionate to Contribution of IPB
- * Poor should more benefit than others
- * IPB & LDCs and women who to decide the final PCI & R ratios of
- * Some proportion of benefit going back to forest conservation
- * PROPORTIONATE PARTICIPATION OF WOMEN, IP, LDCs in DECISION MAKING FOR FI
- * FPIC FOR BENEFIT SHARING

Recognition and inclusion of (representative) organizations of JP in institutional arrangements of benefit sharing / REDD+ at decentralized levels

How was it done?

What key actions could you propose moving forward?

Local community

Key actions

- IP/IC Representation
- Gender
- Promote PPP
- Info disclosure (PTI)
- Consistent communication
- Access to ownership of land
- Mechanism Land tenure Security
- Force Majeure
- IPB for women
- Advance the benefit

LES NOTES DES AUTRES GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX (ASIE-PACIFIQUE ET AMÉRIQUE LATINE) SUR LES SAUVEGARDES, LE PARTAGE DES BÉNÉFICES ET LES DROITS FONCIERS FIGURENT DANS LA VERSION ORIGINALE DU RAPPORT WEILBURG II, EN ANGLAIS

Engagement + effective participation of JP in Governance / decision making of benefit sharing / REDD+

How was it done? be concrete! write on table / Flipchart!

What key actions could you propose moving forward?

Key actions

- Provide monetary support for the implementation of national consultation and participation plan.
- Provide support and assurance for the continuity of governance / structures through the implementation of REDD+ programs
- Provision of resource
- Sustained dedicated capacity building + club-ness for IPB/LC
- Provide support to facilitate the process of IPB/LC selection & Rep. in Governance / decision making bodies

IPB/LC → NGO → Government

There is no simple approach it is different every country

Gobiernos
1. Titulación, demarcación de territorios y fincas
2. Elaborar políticas públicas (institucionales - de largo plazo) sobre Servicios ambientales, incluyendo carbono
3. política sobre acceso a la tierra por parte de la mujer

Organizaciones Indígenas
1. creación de mecanismos de gobierno interno
2. Ref. uso de tierra
3. apoyo procesos de elaboración de Políticas públicas

Donantes
1. Financiamiento de programas de mapeo, titulación y demarcación
2. apoyo procesos de elaboración de Políticas públicas
3. Que se cumplan las salvaguardas de derechos a la tierra
4. condiciones en los préstamos y donaciones

Requiere Voluntad política

Gobiernos
1. Tener o consultar recursos financieros
2. Actualizar procesos de ordenamiento territorial, de temas ambientales y de políticas públicas
3. Crear espacios de dialogo con todos miembros y actores involucrados de decisiones

Organizaciones Indígenas
1. Exigir responsabilidades por los IPB y autonomía de gobierno y autonomía de toma de decisiones
2. Reconocer mejor los recursos y sus instituciones
3. tema de gobernanza y apoyo IPB
4. en coacción
5. STO uso de / datos para justificar políticas nuevas

Donantes
1. Medios para acuerdos
2. Clarificación de capterando
3. Poner apoyo económico cuando el gob está maltratado o paralizado
4. liberalizar el cual por desdoblamiento territorial
5. Apoyar los públicos de los IPB con financiación y al beneficio

What do we mean by "LAND TENURE"?

due to Govt owned Private owned & Community owned

Bundle of rights

- Land title / ownership
- resource use rights
- leasing right
- title transfer?
- Access / Control
- Inheritance
- Identity
- Customary right
- Collateral?
- Exclusion?
- Right to Sell the Property
- Social function
- Management
- Quota
- Duration of use right
- Collective rights over land, territories & resources
- Stewardship?
- Usufruct?
- Rights to Livelihood

REDD+ → How can we facilitate the inclusion of JP land map into the government land use planning + maps?

Under the REDD+ program design

What KEY ACTIONS/ACTIVITIES could you propose to address land tenure security?

- Find efforts to secure land titles for JP
- Think & act beyond their (FCPF) Standard
- Comply with UNDRIP, ILO 169, CBD, UNFCCC/Cancun Safeguard, CEDAW, land tenure security thru maintain in the law
- Strengthening in the law
- Exclude individual land?
- Secure traditional and customary right
 - CRM operation & CB for JPs/LCs
 - LAMP INFO DISCLOSURE
- Policy legal framework Enforcement
- National Land use planning
- Clear fire band
- Capacity building

LES NOTES DES AUTRES GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX (ASIE-PACIFIQUE ET AMÉRIQUE LATINE) SUR LES SAUVEGARDES, LE PARTAGE DES BÉNÉFICES ET LES DROITS FONCIERS FIGURENT DANS LA VERSION ORIGINALE DU RAPPORT WEILBURG II, EN ANGLAIS

What should we NOT do / try to AVOID?

REDD+ Social inclusion TENURE

- Do not promise money or false expectation.
- Do not create a dominant elite group in any stage of the processes.
- Avoid any discrimination in all processes.
- Avoid mono-culture
- Avoid commercial plantation in Common land
- Avoid insinuations that land tenure can be translated into some sort of a commodity (Non-commercialization of JPs lands)
- Avoid displacement of JPs/LCs communities at all cost (Marginalization of communities)
- Do not ignore LCs, JPs & women's role
- Avoid forest land conversion into different land-use

What else...

Actions, experiences, successes

A understanding the complexity of land tenure (Political system, Land policy, land & forest allocation, ...)

- Gender integration / Positive discrimination
- Migration Vs. Displacement of CO2 emission
- Account for changes within JP communities e.g. education, technology etc.
- Adherence to international commitments e.g. ILO 169, UNDRIP, CBD, Paris agreement, CEDAW, etc.
- National law recognized the rights to customary ownership
 - Traditional and sustainable use and management of natural resources and territories

FGRM
Capacity build all legislative units

Lecciones

Avance REDD → CR, MX
 ↳ Seguridad jurídica → condicion habitante

Donde gobiernos no quisieron hablar de Tierra - REDD no avanza

Falta de programas de titulación

Falta de procesos de saneamiento
 ↳ terceros, narcos, colonos

- Mal distribución de la Tierra

- Conflictividad agro-industriales

- Expansión de Plantaciones

- Crecimiento poblacional
 ↳ debilitación de capacidades

- No reconocimiento de Territorios

- Procesos históricos y actuales de desplazamiento

- Situación de Mujeres Ref. derechos colectivos
 ↳ problema → MX, CR

- Atención Fracturado temas agrarios

seguridad Territorial es una condicion habitante para el avance de REDD (es Costa Rica, Mexico)

Falta de políticas públicas
 Hace Falta programas de titulación

Hace Falta programas de saneamiento Territorial

Hace Falta articulación institucional integral a temas tenencia/agraria

Situación de la mujer + Joven
 Sigue marginado sin atención adecuada

gobiernos no están ligando derechos territoriales a los servicios ambientales

Para tener que tener en cuenta...

Para tener que tener en cuenta...

Para tener que tener en cuenta...

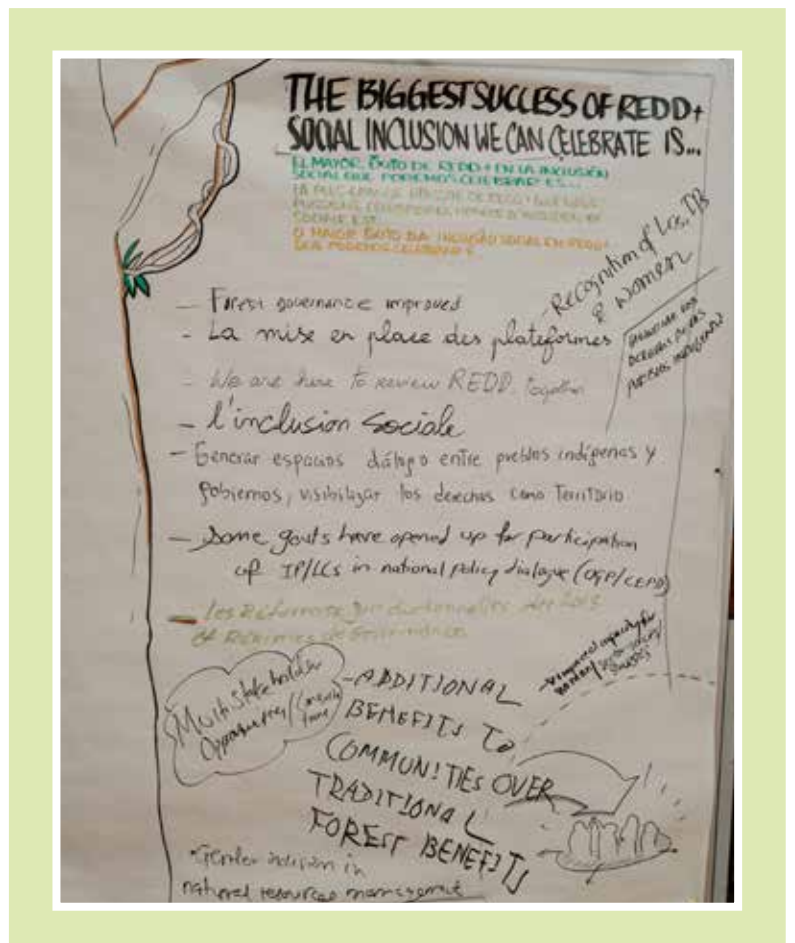
Para tener que tener en cuenta...

Para tener que tener en cuenta...

ANNEXE V : MERRY GO ROUND: Qu'ont apporté les efforts d'inclusion sociale à REDD+ et au-delà?

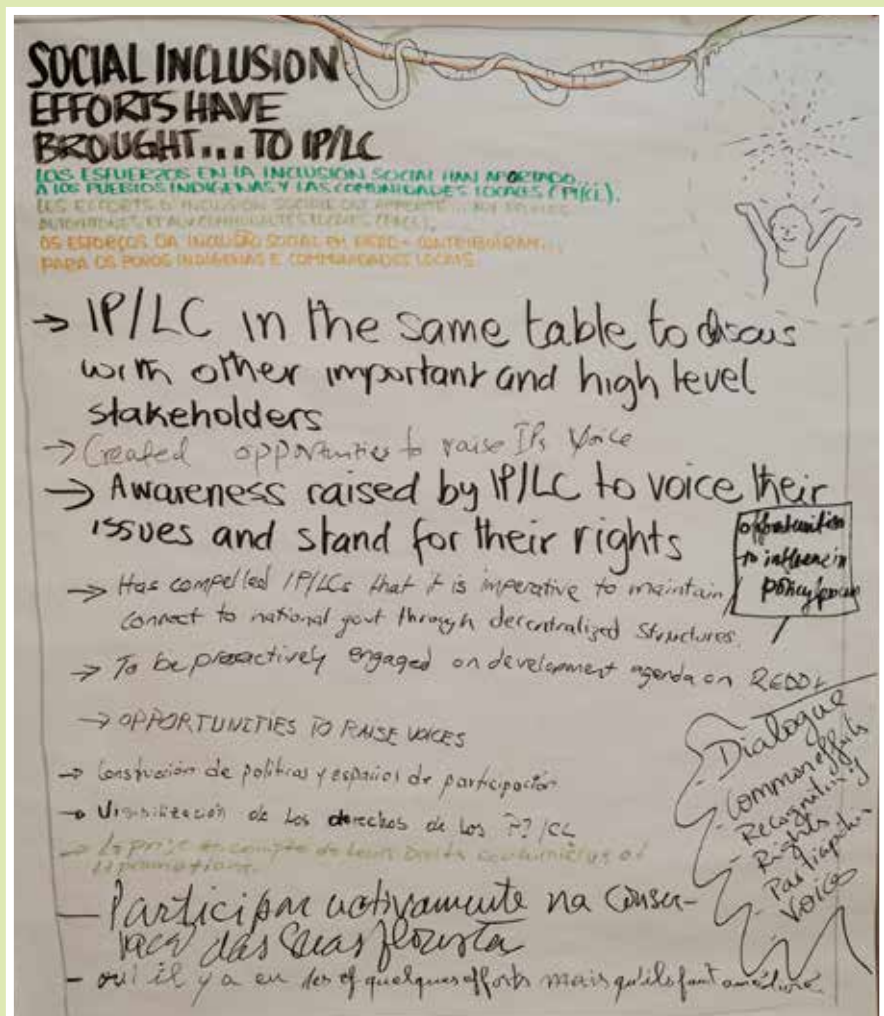
1. La plus grande réussite de REDD+ que nous puissions célébrer en matière d'inclusion sociale est...

- » L'amélioration de la gouvernance des forêts
- » La mise en place de plateformes
- » La reconnaissance des LC, des IP et des femmes
- » Le fait que nous sommes ici pour examiner le programme REDD ensemble
- » L'inclusion sociale
- » La génération d'espaces de dialogue entre les IP et les gouvernements, la visualisation (le fait de rendre visible) des droits sur le territoire
- » Le fait que certains gouvernements ont ouvert la voie à la participation des IPLC au dialogue sur la politique nationale (OGP / CEPD)
- » Les réformes juridictionnelles des lois et des régimes de gouvernance
- » Les opportunités / consultations avec plusieurs parties prenantes
- » Les bénéficiaires supplémentaires pour les communautés par rapport aux bénéficiaires forestiers traditionnels
- » L'inclusion des genres dans la gestion des ressources naturelles
- » L'amélioration des capacités pour les politiques / stratégies concernant les femmes / le secteur
- » La garantie des droits des IP



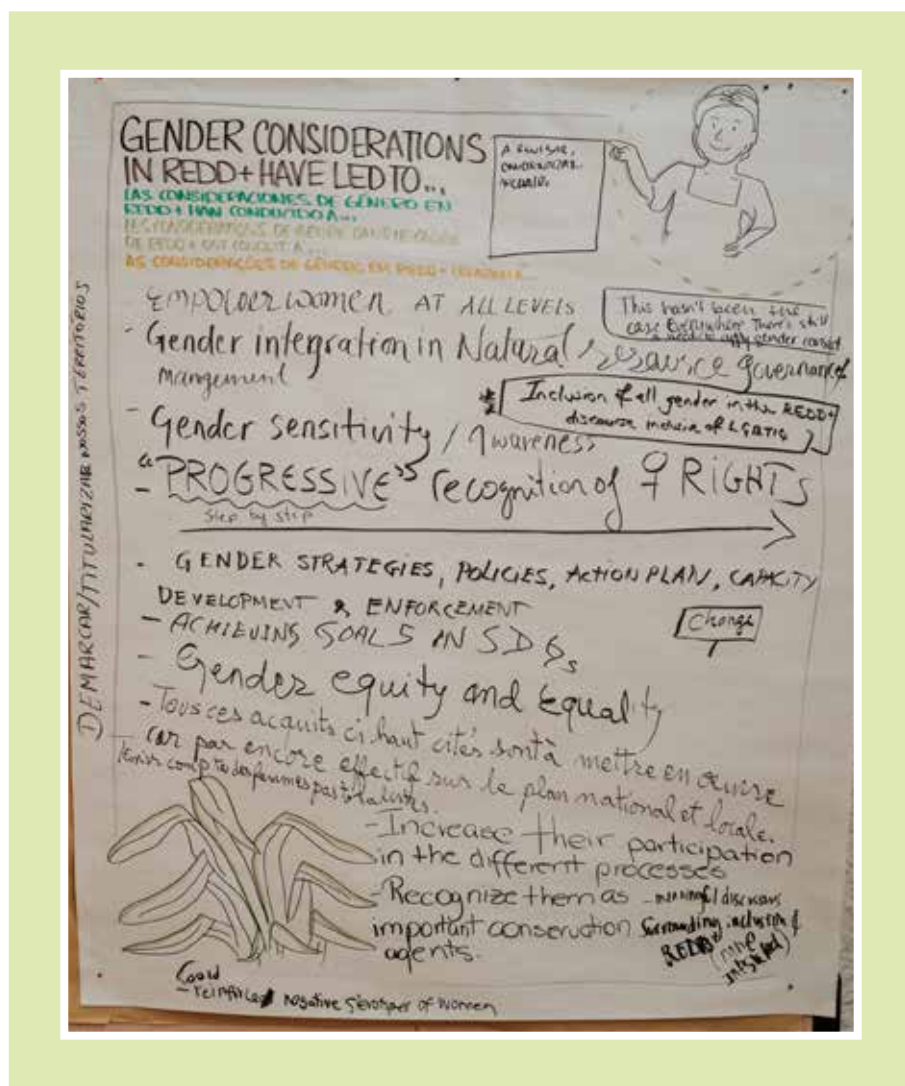
2. La plus grande réussite de REDD+ que nous puissions célébrer en matière d'inclusion sociale est :

- » Les IPLC s'assoient à la même table pour discuter avec d'autres parties prenantes importantes et de haut niveau
- » La tribune offerte aux IP
- » La sensibilisation des IPLC pour qu'ils expriment leurs problèmes et défendent leurs droits
- » Le fait que le programme a convaincu les IPLC qu'il est impératif de maintenir un lien avec les gouvernements nationaux via des structures décentralisées
- » L'engagement proactif dans le programme de développement de REDD+ --> opportunités d'influencer le processus politique
- » Les tribunes offertes
- » La création de politiques et d'espaces de participation
- » La visualisation des droits des IPLC
- » La prise en compte et la promotion de leurs droits coutumiers
- » La participation active à la préservation des forêts
- » Le fait que des efforts ont été consentis, mais qu'ils doivent être améliorés
- » Le dialogue
- » Les efforts communs
- » La reconnaissance des droits
- » La participation
- » Les tribunes



3. Les considérations de genre dans le cadre de REDD+ ont conduit à ...

- » L'autonomisation des femmes à tous les niveaux
- » L'intégration des genres dans la gouvernance et la gestion des ressources naturelles
- » La sensibilité / sensibilisation au genre
- » Ce n'est pas le cas partout, mais il est encore nécessaire d'appliquer les considérations de genre
- » L'inclusion de tous les genres dans le discours REDD+, y compris la communauté LGBT
- » La reconnaissance « progressive » (pas à pas) des droits
- » Les stratégies, politiques, plans d'action et efforts de renforcement des capacités et d'application liés au genre
- » Le changement
- » La réalisation des objectifs de développement durable (ODD)
- » L'équité et l'égalité des sexes
- » Toutes les réalisations susmentionnées doivent être mises en pratique, car elles ne sont pas encore efficaces au niveau national et local
- » La prise en compte des femmes des communautés pastorales
- » La hausse de leur participation dans les différents processus
- » Leur reconnaissance en tant qu'agents de préservation importants
- » Des discussions constructives concernant l'inclusion et REDD+ (plan intégré)
- » Le risque que les stéréotypes négatifs sur les femmes soient renforcés
- » La délimitation / nomination de nos territoires

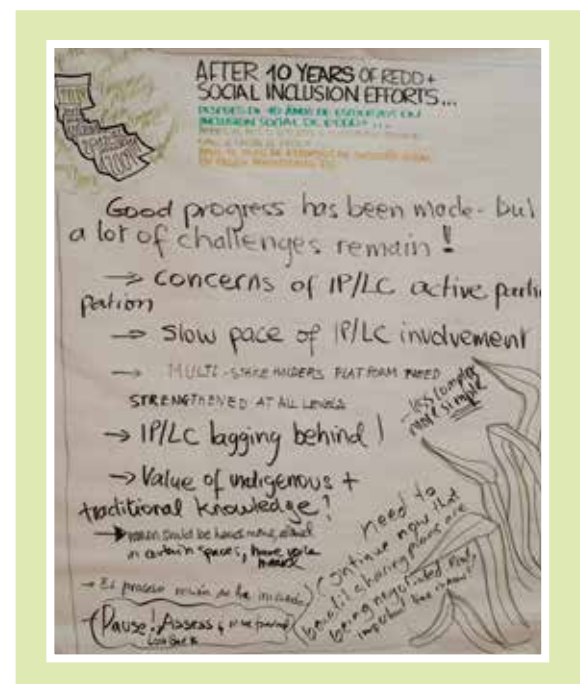
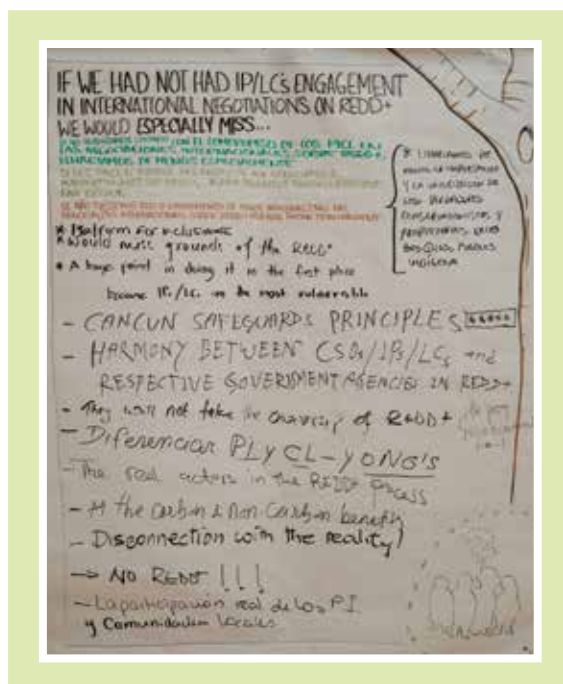


4. Si les PACL n'avaient pas participé aux négociations internationales sur REDD+, ... aurait/auraient particulièrement fait défaut ...

- » Une plateforme pour l'inclusion
- » Les motifs du programme REDD+ n'auraient pas été compris
- » Il faut insister sur le fait que cela doit être accompli en premier lieu, car les IPLC sont les plus vulnérables
- » Les principes de sauvegardes de Cancún (*****)
- » L'harmonie entre les CSO / IPLC et les agences gouvernementales respectives dans les processus REDD+
- » Ils ne s'approprieraient pas le programme REDD+ si celui-ci est voué à l'échec
- » Différencier les IP et LC des ONG
- » Les véritables acteurs du processus REDD+
- » Les bénéfices issus du carbone et non issus du carbone
- » Déconnexion avec la réalité !
- » Pas de programme REDD+ !!!
- » La véritable participation des IP des communautés locales
- » Nous ne comprendrions pas l'importance et la valorisation des véritables écologistes et propriétaires des forêts, à savoir les peuples autochtones

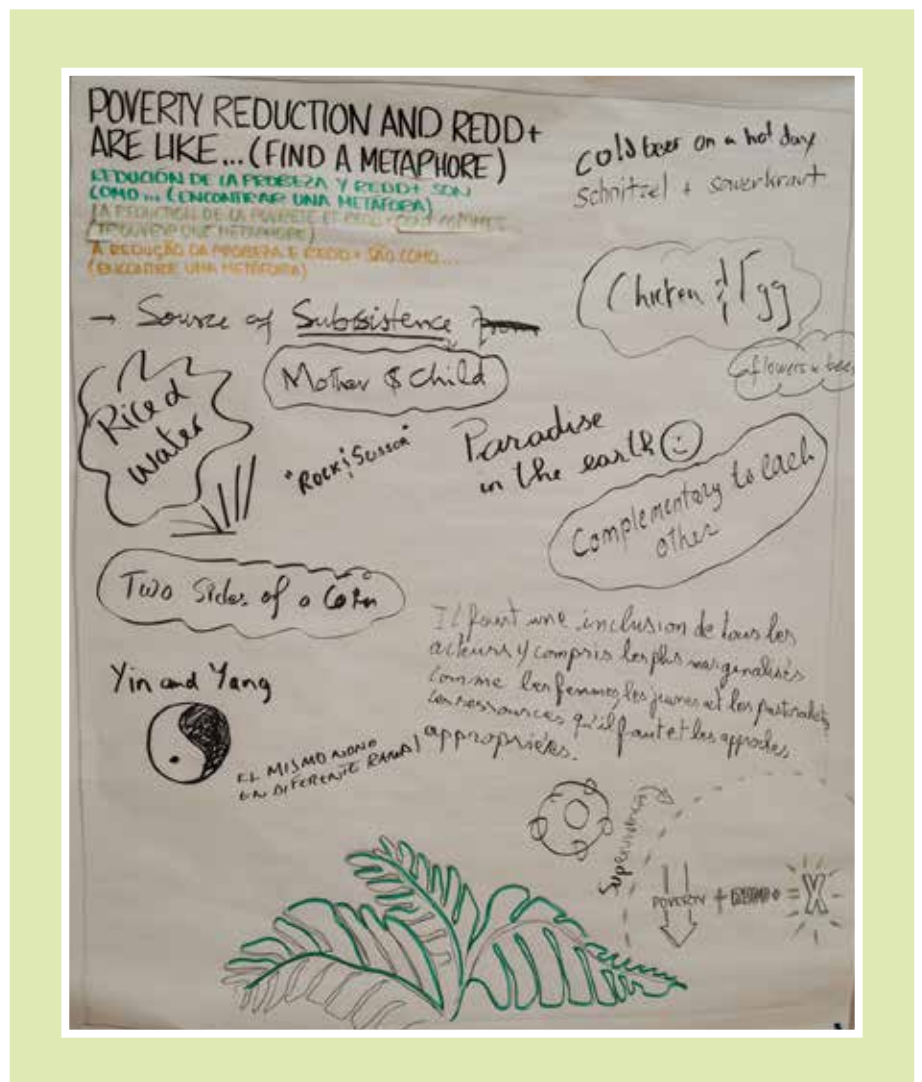
5. Après 10 ans d'efforts d'inclusion sociale dans le cadre de REDD+, ...

- » Des progrès importants ont été accomplis, mais il reste de nombreuses difficultés à surmonter.
 - Préoccupations liées à la participation active des IPLC
 - Lenteur de l'implication des IPLC
 - La plateforme impliquant plusieurs parties prenantes doit être renforcée à tous les niveaux
 - Les IPLC sont souvent à la traîne
 - Valeur des connaissances autochtones et traditionnelles
 - Les femmes doivent avoir davantage voix au chapitre, être autorisées dans certains espaces, se faire entendre
- » Le processus a récemment été lancé
- » Pause ! Regarder en arrière, évaluer et avancer
- » Il est impératif de continuer maintenant que les plans de partage des bénéfices sont en cours de négociation. Nous sommes à un tournant !
- » Moins complexe, plus simple



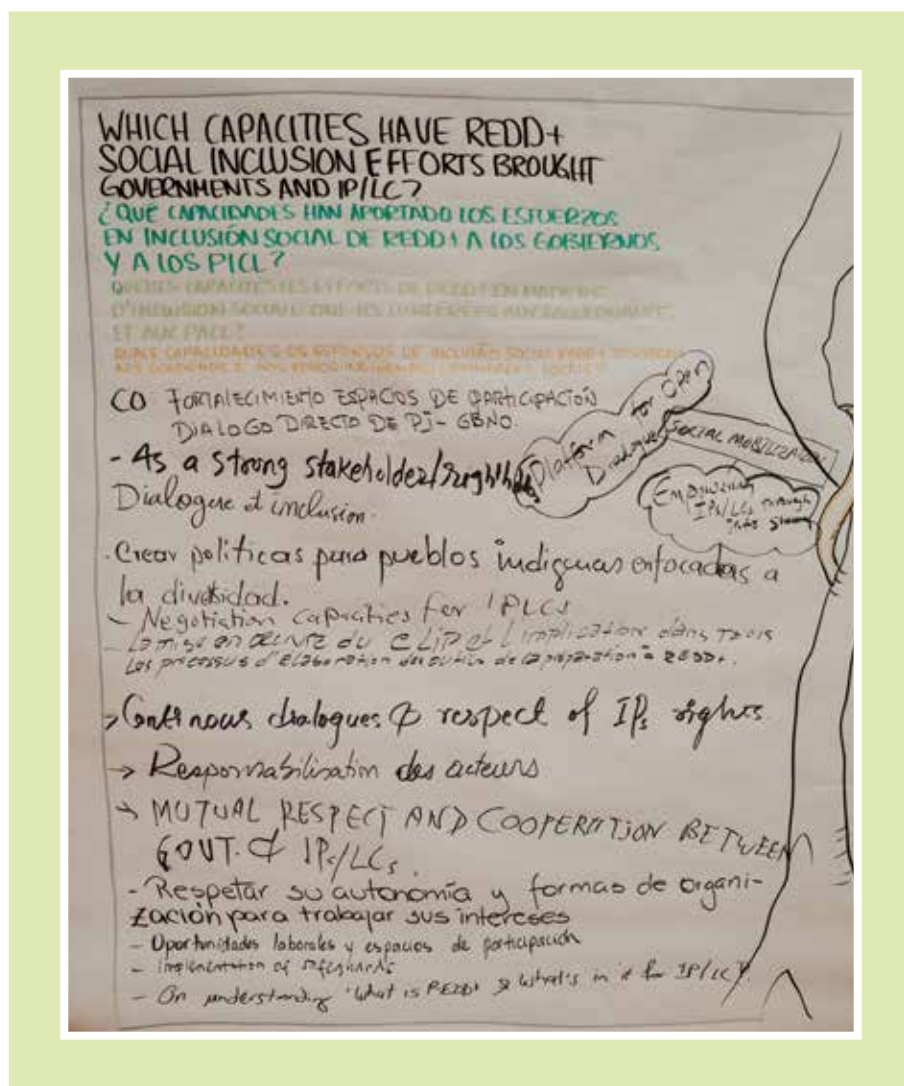
6. La réduction de la pauvreté et REDD+ sont comme... (trouver une métaphore)

- » Une source de subsistance
- » -Une mère et sa fille
- » L'eau et le riz
- » La pierre et les ciseaux
- » Les deux faces d'une même pièce
- » Le yin et le yang
- » Le même singe sur des branches différentes
- » Le paradis sur terre
- » Complémentaires
- » Les fleurs et les abeilles
- » La poule et l'œuf
- » Une bière fraîche un jour de canicule !
- » L'escalope viennoise et la choucroute
- » L'inclusion sociale de tous les acteurs, y compris les plus marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les communautés pastorales, les ressources et les approches appropriées sont nécessaires
- » Survie



7. Quelles capacités les efforts de REDD+ en matière d'inclusion sociale ont-ils conférées aux gouvernements et aux PAQL?

- » Renforcement des espaces de participation et dialogue direct entre les IP et les gouvernements
- » Parties prenantes et détenteurs des droits solides
- » Plateforme de dialogue ouvert
- » Dialogue et inclusion
- » Autonomisation des IPLC grâce au partage des connaissances – mobilisation sociale
- » Création de politiques pour les IP axées sur la diversité
- » Capacités de négociation pour les IPLC
- » Mise en place du FPIC et son implication dans tous les processus d'élaboration des instruments de préparation de REDD+
- » Dialogue continu et respect des droits des IP
- » Qualification des acteurs
- » Respect mutuel et coopération entre les gouvernements et les IPLC
- » Respect de leur autonomie et formes d'organisation favorisant la promotion de leurs intérêts
- » Possibilités de travail et espaces de participation
- » Mise en place des sauvegardes
- » Compréhension de ce qu'est REDD+ et de ses avantages pour les IPLC !!

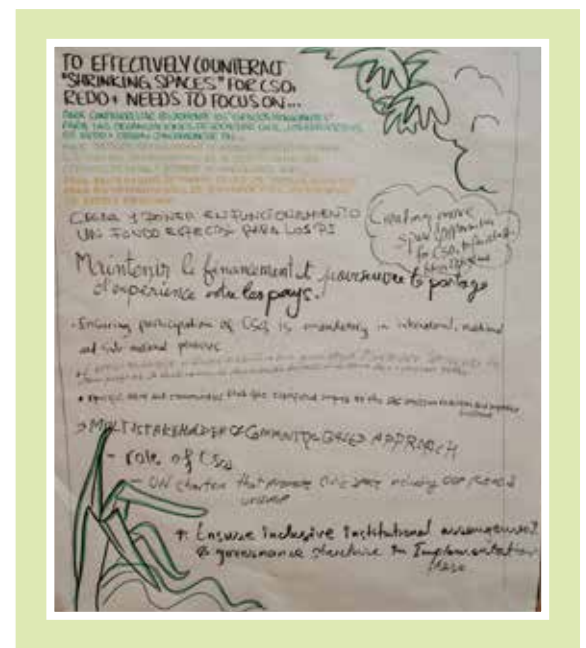
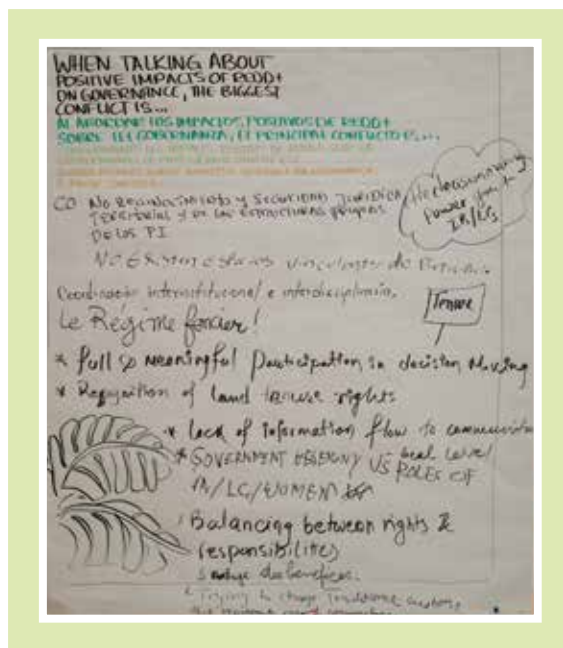


8. Concernant les impacts positifs de REDD+ sur la gouvernance, le plus grand conflit est...

- » Le manque de reconnaissance et de sécurité territoriale légale des propres structures des IP (Colombie)
- » L'absence d'espace de participation contraignant (Colombie)
- » La coordination interinstitutionnelle et interdisciplinaire
- » Le pouvoir décisionnel conféré aux IPLC
- » Le système de possession des terres !
- » La pleine participation à la prise de décision – possession
- » La reconnaissance des droits de possession des terres
- » Le manque de flux d'informations vers les communautés
- » L'hégémonie du gouvernement par rapport au niveau local / aux rôles des IPLC et des femmes
- » L'équilibre entre les droits et les responsabilités
- » Le partage des bénéfices
- » La tentative de changement des coutumes traditionnelles qui représentent la situation nationale

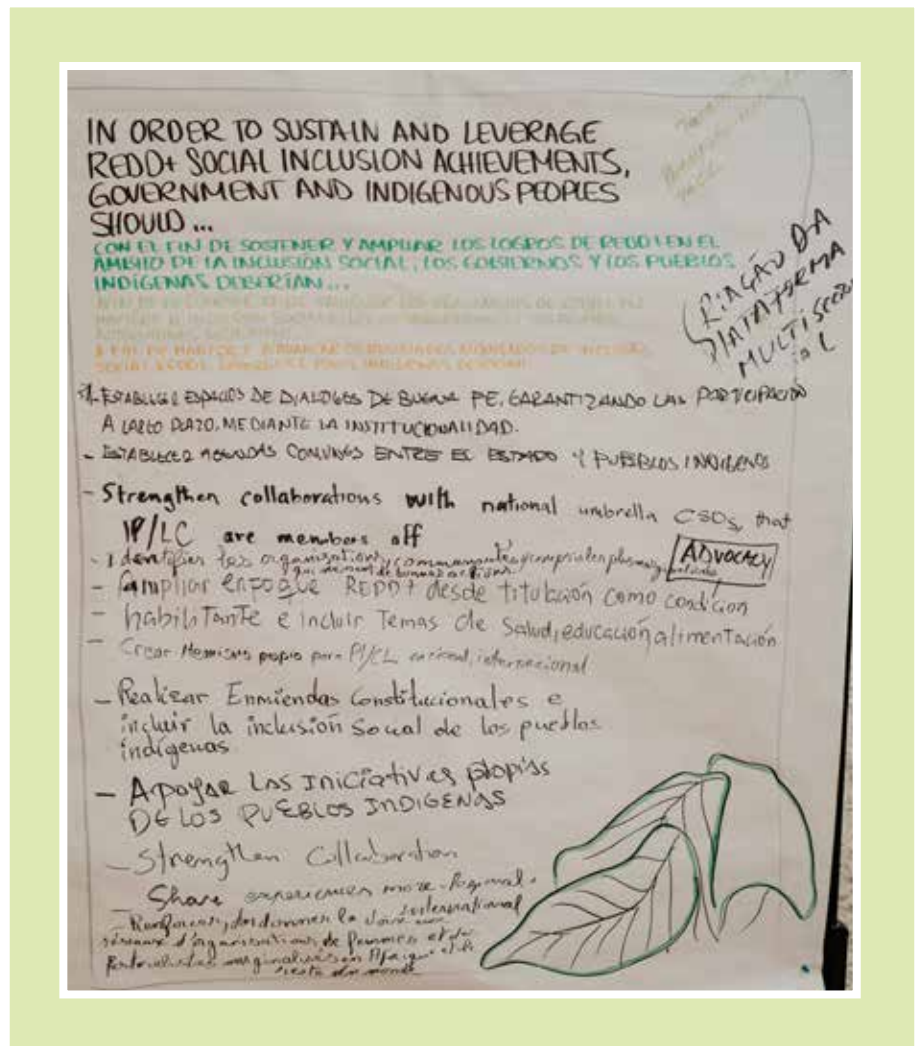
9. Pour contrer efficacement le rétrécissement du champ d'action des organisations de la société civile, les efforts de REDD+ doivent se concentrer sur...

- » La création et la mise en service d'un fonds spécial pour les IP
- » La création de plus d'espace et d'opportunités pour les CSO afin de faciliter la communication entre les IP et les gouvernements
- » Le maintien du financement et la poursuite du partage d'expériences entre les pays
- » La garantie que la participation des CSO est obligatoire dans les processus internationaux, nationaux et sous-nationaux
- » Le soutien technique et financier pour organiser de nombreuses campagnes de renforcement des capacités pour les IPLC et les femmes dans les processus REDD
- » Les hommes et les communautés spécifiques qui ont un impact important sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration des moyens de subsistance
- » L'approche communautaire impliquant plusieurs parties prenantes
- » Le rôle des CSO
- » Les chartes de l'ONU qui font la promotion de l'espace civique, notamment le PGO, le CEPD et la DNUDPA
- » La garantie d'un arrangement institutionnel et d'une structure de gouvernance inclusifs dans la phase de mise en place



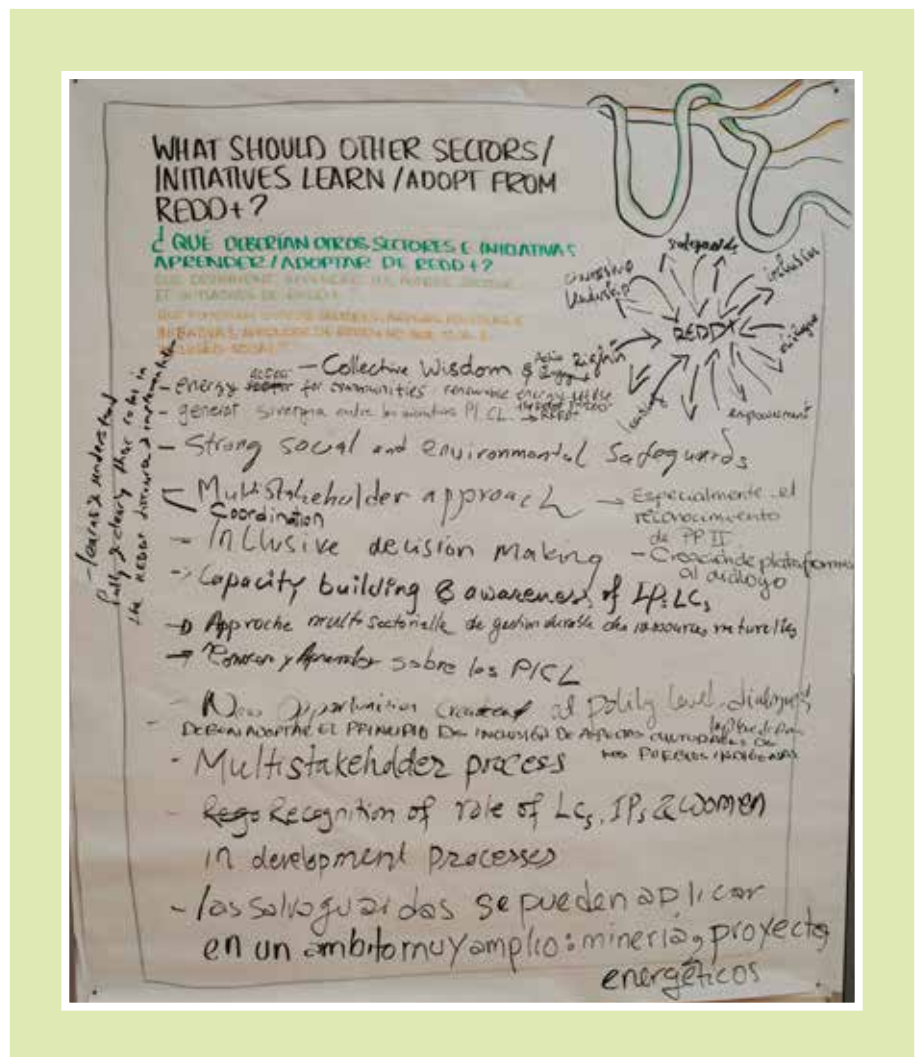
10. Afin de préserver et de valoriser les réalisations de REDD+ en matière d'inclusion sociale, les gouvernements et les peuples autochtones devraient ...

- » Établir des espaces de dialogue de bonne foi, avec la garantie d'une participation à long terme, à travers l'institutionnalisation
- » Établir des programmes communs entre l'État et les IP
- » Renforcer les collaborations avec les CSO cadres nationales dont sont membres les IPLC
- » Identifier les organisations et les communautés, y compris les plus marginalisées, qui mènent des actions positives
- » Amplifier l'accent mis par REDD+ sur l'établissement de titres de propriété comme condition propice (promotion) et inclure des sujets tels que la santé, l'éducation et la nutrition / l'alimentation
- » Créer un mécanisme national et international personnalisé pour les IPLC
- » Soutenir les modifications constitutionnelles et inclure l'inclusion sociale des IP
- » Soutenir les propres initiatives des IP
- » Renforcer la collaboration
- » Partager des expériences plus régionales et internationales
- » Renforcer et donner la parole aux réseaux de femmes et d'organisations pastorales qui sont marginalisées en Afrique et dans le reste du monde
- » Créer une plateforme multisectorielle



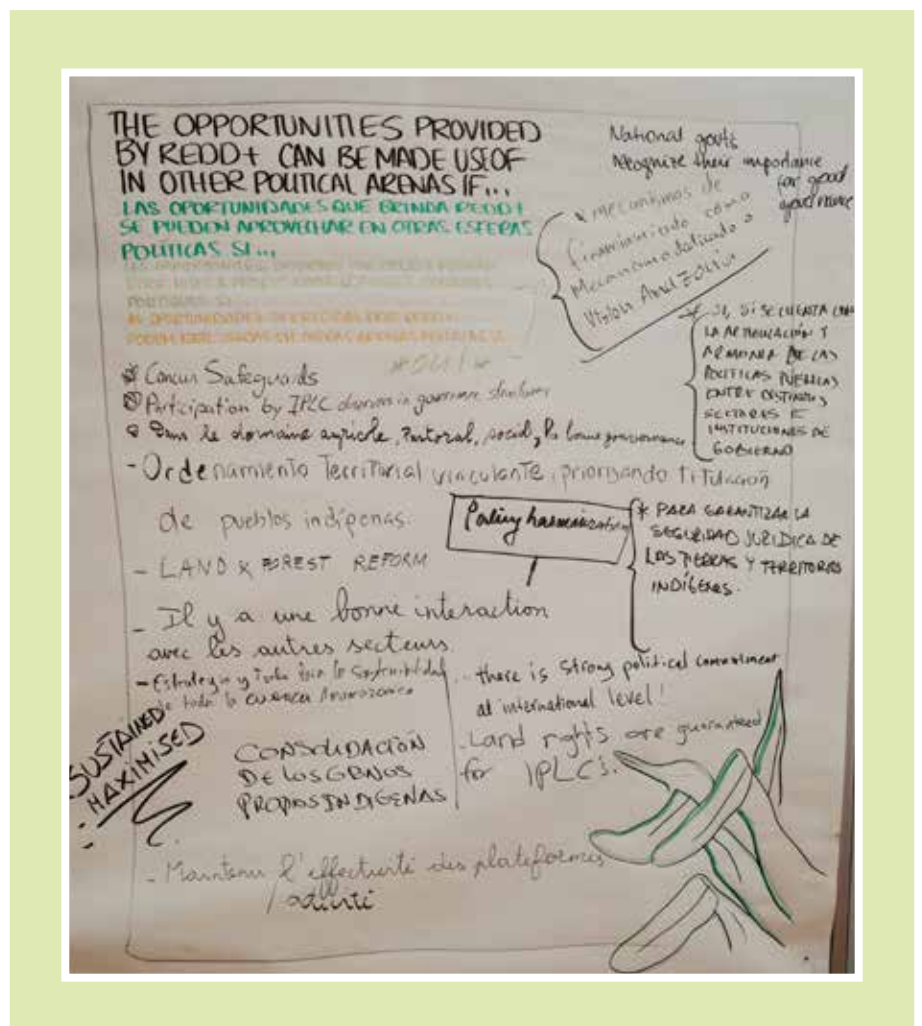
11. Que devraient apprendre les autres secteurs et initiatives de REDD+?

- » Accès à l'énergie pour les communautés : l'énergie renouvelable utilise le processus REDD+
- » Sagesse collective et engagement actif
- » Génération de synergies entre les initiatives des IP et celles des LC
- » Sauvegardes sociales et environnementales solides
- » Approche impliquant plusieurs parties prenantes
- » Coordination
- » Renforcement des capacités et sensibilisation des IPLC
- » Plus particulièrement, la reconnaissance des IP
- » Création de plateformes de dialogue
- » Approche multisectorielle de la gestion durable des ressources naturelles
- » Connaissance et découverte des IPLC
- » Création de nouvelles opportunités au niveau politique, dialogue et ?
- » Nécessité d'adopter le principe d'inclusion des aspects culturels des IP
- » Processus impliquant plusieurs parties prenantes
- » Reconnaissance du rôle des LC, des IP et des femmes dans les processus de développement
- » Les sauvegardes peuvent être appliquées dans des domaines très vastes : projets miniers, énergétiques
- » Apprendre et comprendre parfaitement et clairement leurs rôles dans la discussion et la mise en place de REDD+
- » REDD+ et propriété, direction, sauvegardes, droits, inclusion, apprentissage, dialogue, autonomisation



12. Les opportunités offertes par REDD+ peuvent être mises à profit dans d'autres domaines politiques si...

- » Oui !
- » Sauvegardes de Cancún
- » Participation des observateurs des IPLC dans les structures de gouvernance
- » Dans le domaine agricole, pastoral et social, bonne gouvernance
- » Planification territoriale contraignante, avec priorité à l'établissement de titres de propriété pour les IP
- » Réforme foncière et forestière
- » Il existe une bonne interaction avec les autres secteurs – harmonisation de la politique
- » Stratégie et fonds pour la durabilité de l'ensemble du bassin amazonien
- » Soutien. Maximisation
- » Consolidation de gouvernements autochtones
- » ...Il existe un fort engagement politique au niveau international !
- » Les droits sur la terre sont garantis pour les IPLC
- » Maintenir l'efficacité des plateformes
- » Les gouvernements nationaux ont reconnu leur importance pour une bonne gouvernance
- » Des mécanismes de financement comme le mécanisme (de subvention) dédié ou Amazon Vision
- » Oui, si les politiques publiques sont articulées et harmonisées entre les différents secteurs et institutions gouvernementales
- » Pour garantir la sécurité légale des terres et des territoires autochtones



ANNEXE VI: Participants de la 2^{ème} Conférence de Weilburg sur Inclusion Social dans Processus REDD+

INSTITUTION / POSITION	NOM	NOM DE FAMILLE	PAYS	EMAIL
GOUBI	Assoumanou	Abou	Togo	aisstit@gmail.com
Forestry Commission of Ghana	Roselyn Fosuah	Adjei	Ghana	yafossy@yahoo.com
Corporación Nacional Forestal (CONAF)	Guido	Aguilera Bascur	Chile	guido.aguilera@conaf.cl
Coordination Nationale REDD+	Hemou	Assi	Togo	assibrice@yahoo.fr
Indigenous Peoples International Centre for Policy Research and Education	Grace	Balawag	Philippines	grace@tebtebba.org
Ministry of Land, Environment and Rural Development	Tomás	Bastique	Mozambique	tbastique@gmail.com
Sotzil	Ramiro	Batzin	Guatemala	batzinzr@gmail.com
Bale REDD+ project	Girma Ayele	Bedane	Ethiopia	girmaaye35@gmail.com
The Rainforest Foundation UK	Norah	Berk	Great Britain	norahb@rainforestuk.org
REPALEAC	Balkisou	Buba	Cameroon	balkisoububa2013@gmail.com
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ)	Christine	Cakau Fung	Fiji	christine.fung@giz.de
Coordinadora de las-Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)	Milton Serbantio	Callera Nacaim	Ecuador	kasak197@gmail.com
Federación Interprovincial de Comunas y Comunidades Kichwas de la Amazonía Ecuatoriana (FICCKAE)	César	Chimbo Grefa	Ecuador	maiz1966@gmail.com
Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales	Obdulio	Cordón Alvarado	Guatemala	oacordon@marn.gob.gt
Forestry Development Authority (FDA-RIU)	Saah Augustine	David, Jr.	Liberia	fawasa@gmail.com
Ministry of Forests and Environment	Sindhu	Dhungana	Nepal	sindhungana@gmail.com

INSTITUTION / POSITION	NOM	NOM DE FAMILLE	PAYS	EMAIL
Commision de contrôle, Suivre et Évaluation REPALEAC/ RENAPAC/ CACO REDD+	Parfait	Dihoukamba	Congo	pdihoukamba@gmail.com
PSNUA	Khanhkhham	Douangasila	Laos	khankhamduangasila@gmail.com
Ministry of Fisheries & Forests	Semi	Dranibaka	Fiji	semi.dranibaka@gmail.com
Organización Nacional de los Pueblos Indígenas de la Amazonía Colombiana (OPIAC)	Mateo	Estrada Cordoba	Colombia	tma.opiac@gmail.com
Rights and Resource Institute (RRI)	Alain	Frechette	Canada	afrechette@rightsandresources.org
Bureau National de Coordination REDD+	Joharitantely	Haingomampihiratra	Madagascar	johary.bncredd@gmail.com
Vanuatu Civil Society Network, Port Vila	Charlie	Harrison	Vanuatu	cbth228@gmail.com
Organización Nacional de los Pueblos Indígenas de la Amazonía Colombiana (OPIAC)	Maria Clemencia	Herrera Nemerayema	Colombia	chnemerayema@gmail.com
Dirección Fomento Forestal, Fondo Nacional de Financiamiento Forestal (FONAFIFO)	Maria Elena	Herrera Ugalde	Costa Rica	mherrera@fonafifo.go.cr
Centro Kichwa Río Guacamayos	Luzmila	Huatatoca	Ecuador	luzmilahuatatoca@yahoo.com
Institute of Sustainable Development (ISD)	Kanwar Muhammad Javed	Iqbal	Pakistan	Kunwar.Javed@hotmail.com
Ministerio de Medio Ambiente y Desarrollo Sostenible	Ayda Lucia	Jacanamijoy Muyuy	Colombia	ajacanamijoy@minambiente.gov.co
COICA	Juan Carlos	Jintiach Arcos	Ecuador	juancarlos.jintiach@gmail.com
McGill University	Sébastien	Jodoin	Canada	sebastien.jodoin-pilon@mcgill.ca
COICA	Tuntiak	Katan Jua	Ecuador	tuntiakk@yahoo.com
FECOFUN	Dil Raj	Khanal	Nepal	dilcommon@gmail.com
Emalu REDD+	Laitia	Leitabu	Fiji	ilaitial@connect.com.fj
Center for Indigenous Peoples Studies	John Ray	Librian	Philippines	jr_libiran@yahoo.com
Rainforest Foundation (RFP)	Joshua	Lichtenstein	USA	jlichtenstein@rffny.org
Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées(OSAPY)				
REPALEF/GTCR-R	Willy	Loyombo Esimola	DRC	willyloyombo@gmail.com
WWF Moçambique	Rito	Mabunda	Mozambique	ritomabunda@wwf.org.mz

INSTITUTION / POSITION	NOM	NOM DE FAMILLE	PAYS	EMAIL
Forum Umwelt und Entwicklung	László	Maráz	Germany	maraz@forumue.de
Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR)	Harlem	Marino Saavedra	Peru	hmarino@dar.org.pe
Consejo Indígena Centro Americano (CICA)	Jesús Amadeo	Martínez Guzmán	El Salvador	amadeomg@yahoo.com
Fundación para la Promoción del Conocimiento Indígena (FPCI)	Onel	Masardule Arias	Panama	masardule@gmail.com
Radeza	Daniel	Maula	Mozambique	radezamaz@yahoo.com.br
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ)	Guillermo	Mayorga	El Salvador	guillermo.mayorga@giz.de
Comunidad Quinquen	Sergio	Meliñir Marihuan	Chile	sergioinche@gmail.com
Environmental Defense Fund	Chris	Meyer	USA	cmeyer@edf.org
Conservation International	Peter	Mulbah	Liberia	pmulbah@conservation.org
Pan African Climate Justice Alliance	Joseph Mithika	Mwenda	Kenya	mithika@pacja.org
Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF)	Cécile	Ngo Ntamag épouse Ndjebet	Caméroun	cecilendjebet28@gmail.com
PanNature	Trinh Le	Nguyen	Vietnam	nguyen@nature.org.vn
Association Debout Femmes Autochtones du Congo (ADFAC)	Carine	Nzimba Zere	Congo	carinezere2012@gmail.com
Associação do Movimento dos Agentes Agroflorestais Indígenas do Acre	Francisca	Oliveira de Lima Costa	Brasil	amaiaac@hotmail.com
Derecho, Ambiente y Recursos Naturales (DAR)	Iris	Olivera Gomez de Serna	Peru	iolivera@dar.org.pe
Tarayana Foundation	Sonam	Pem	Bhutan	sonamtarayana@gmail.com
Ministry Agriculture and Forestry (MAF)	Kinnalone	Phommasack	Laos	kinnalone.ph@gmail.com
Ministry of Environment and Forestry	Ibu Emma	Rachmawaty	Indonesia	e_rachmawaty@yahoo.com
Nepal Federation of Indigenous Nationalities	Tunga	Rai	Nepal	tungarai@hotmail.com
Gasy Youth Up	Miarintsoa Nandianina Lalaina	Razafimanantsoa	Madagascar	lanarazafimanantsoa@gmail.com
Consejo Indígena de Centro America (CICA)	Donald	Rojas Maroto	Costa Rica	rojas.donald@gmail.com

INSTITUTION / POSITION	NOM	NOM DE FAMILLE	PAYS	EMAIL
Red Mexicana De Organizaciones Campesinas Forestales (Red MOCAF)	Gustavo	Sanchez Valle	Mexico	gmocaf@eninfinitum.com
Indonesia's Indigenous Peoples' Alliance of the Archipelago (AMAN)	Mina	Setra	Indonesia	minasetra@aman.or.id
BEIS	Lydia Madeleine	Sheldrake	United Kingdom	lydia.sheldrake@beis.gov.uk
Mainyoito Pastoralist Integrated Development Organization (MPIDO)	Joseph	Simel	Kenya	jolesimel2002@yahoo.co.uk
Indonesia Operation Samdhana Institute	Martua T.	Sirait	Indonesia	martua@samdhana.org
Coordenação das Organizações Indígenas da Amazônia Brasileira - COIAB	Francinara	Soares Martins	Brasil	narasoaresmartins@hotmail.com
Red Indígena Bri Bri – Cabecar (RIBCA)	Levi	Sucre Romero	Costa Rica	levisucre@hotmail.com
Freelance Development Consultant	Shane	Tarr	Thailand	shanetarr@yahoo.com
Ministerio de Ambiente y Recursos Naturales	Maria	Tayún Poroj	Guatemala	metayun@marn.gob.gt
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ)	Wachiou	Tchani	Togo	wachiou.tchani@giz.de
Federación Tribus Pech de Honduras (FETRIPH)	Adalid	Tomé Echeverría	Honduras	adalid_tome@yahoo.com
Alianza Mesoamericana de Pueblos y Bosques (AMPB)	Fabio	Viquez Brenes	Costa Rica	fabioviquez@gmail.com
Center for Sustainable Rural Development (SRD)	Hop	Vu	Vietnam	hop@srd.org.vn
Ministry of Forests and Environment	Radha	Wagle	Nepal	radhawagle2000@yahoo.com
Tin Hinan Association	Saoudata	Walet Aboubacrine	Burkina Faso	tinhinanbf@yahoo.fr
Organisations Internationales				
BMZ	Lena Siciliano	Bretas	Germany	lena.bretas@bmz.bund.de
World Bank	Alexandra	Bezeredi	USA	abezeredi@worldbank.org
USAID	Brian	Keane	USA	landislife@me.com
UNDP	Jennifer	Laughlin	USA	jennifer.laughlin@undp.org
GIZ	Raphael	Linzatti	Germany	raphael.linzatti@giz.de
World Bank	Robin	Mearns	USA	rmearns@worldbank.org

INSTITUTION / POSITION	NOM	NOM DE FAMILLE	PAYS	EMAIL
World Bank	Lan Thi Thu	Nguyen	USA	tnguyenthi@worldbank.org
GIZ	Evy	von Pfeil	Germany	evy.pfeil@giz.de
World Bank	Markus	Pohlmann	USA	mpohlmann@worldbank.org
BMZ	Ekkehard	Stein	Germany	Ekkehard.Stein@bmz.bund.de
BMZ	Heiko	Warnken	Germany	heiko.warnken@bmz.bund.de
World Bank	Simon	Whitehouse	USA	swhitehouse@worldbank.org
Modérateurs				
Bern University of Applied Sciences	Jürgen	Blaser	Switzerland	juergen.blaser@bfh.ch
Indigenous Livelihoods Enhancement Partners (ILEPA)	Stanley Kimaren	Riamit	Kenya	kimaren@yahoo.com
Facilitation	Susanne	Willner	Germany	mail@susanne-willner.de
Equipe organisatrice				
World Bank	Tamara	Bah	USA	tbah1@worldbank.org
GIZ	Mélanie	Bassiouris	Germany	melanie.bassiouris@giz.de
GIZ	Nadine	Girard	Germany	nadine.girard@giz.de
World Bank	Kadija	Jama	USA	Kjama@worldbank.org
World Bank	Kennan	Rapp	USA	krapp@worldbank.org
GIZ	Sylvia	Reinhardt	Germany	sylvia.reinhardt@giz.de
World Bank	Haddy	Sey	USA	hsey@worldbank.org
World Bank	Nicholas Meitaki	Soikan	USA	nsoikan@worldbank.org
GIZ	Ute	Sonntag	Germany	ute.sonntag@giz.de
GIZ	Andrea	Wanninger	Germany	andrea.wanninger@giz.de



ANNEXE VII: AGENDA

« Inclusion sociale dans les processus REDD+ : situation et accomplissements après 10 ans de préparation et de mise en oeuvre REDD+ »

Mardi 27 novembre 2018

// 09.00

Ouverture

Faire connaissance
Entretien d'Ouverture avec les hôtes

Explorer notre diversité

L'inclusion sociale dans les processus REDD+ :
explorer et comprendre nos multiples points de
vue et expériences

// 11.00 - 11:30 Pause-café //

Planter le décor

Entretien avec des représentants de Peuples
Autochtones et Communautés Locales, du
monde universitaire et du gouvernement

// 12.30 - 14:00 Déjeuner //

Sauvegardes et gouvernance : gestion des risques et maximisation des bénéfices liés au développement inclusif pour les communautés forestières

Étude de cas : Ghana
Présentations, réflexions d'autres pays et débat

// 15.30 - 16:00 Pause-café //

Groupes de travail régionaux

Points de vue – Enseignements tirés –
Actions urgentes

// 17.30 Fin de la journée 1 //

19.00 Réception et divertissement

Mercredi 28 novembre 2018

// 09.00

Nouvelles de 9 heures

Rapport des groupes de travail

Améliorer les modèles de partage équitable des bénéfices liés ou non au carbone

Étude de cas : Costa Rica
Présentations, réflexions d'autres pays et
débat

// 10.30 - 11:00 Pause-café //

Groupes de travail régionaux

Perspectives – Enseignements tirés –
Actions urgentes

// 12.30 - 14:00 Déjeuner //

Nouvelles de 2 heures

Rapport des groupes de travail

Droit et accès aux ressources: de la politique à l'action

Étude de cas : Fiji
Présentations, réflexions d'autres pays et
débat

// 15.30 - 16:00 Pause-café //

Groupes de travail régionaux

Points de vue – Enseignements tirés –
Actions urgentes

// 17.30 Fin de la journée 2 //

20.00 Récits et Espaces Ouverts

Jeudi 29 novembre 2018

// 09.00

Nouvelles de 9 heures

Rapport des groupes de travail

Impacts de REDD+ sur l'inclusion sociale

Comment REDD+ a influencé nos interactions, nos institutions et notre gouvernance – et que pouvons-nous en faire ?

Le carrousel de la discussion

// 10.30 - 11:00 Pause-café //

Discussion sur les transformations apportées par les processus REDD+

Expériences partagées, réflexion commune.

// 12.00 - 13:30 Déjeuner //

La voie à suivre

Panel des donateurs

REDD+ et inclusion sociale: enseignements tirés, conclusions et prochaines étapes

Discussion en cercle excentrique (« Fishbowl »)

Messages de Weilbourg

Résumé et proposition de messages clés de la conférence

Commentaires et clôture

// 16:00 Fin de la conférence //

17.00 facultatif: tour dans un marché de Noël allemand



Pendant la période de l'avent, environ quatre semaines avant Noël, les marchés de Noël sont une tradition ancienne dans les pays de langue allemande. Ces marchés se caractérisent par des étals en bois des commerçants locaux, des décorations et l'illumination de Noël, et une atmosphère chaleureuse, offrant au visiteur la possibilité d'acheter des plats traditionnels, des boissons chaudes et des objets artisanaux. Acheter des cadeaux pour Noël et rencontrer des amis pour boire une tasse de Glühwein (vin chaud aux épices) rend les marchés populaires pour les habitants et les touristes.

Mise en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

ANNEXE VIII: Note conceptuelle

1. Contexte et justification

La durabilité et l'inclusion sociale ont toujours figuré au premier plan du mécanisme REDD+. Conjointement avec les pays bénéficiaires, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) et le Ministère fédérale de la Coopération Economique e du Développement (BMZ), par le biais de la GIZ et de la KfW, ont mené pendant plus de huit ans des actions pour favoriser l'inclusion sociale et la durabilité au travers de leurs programmes REDD+. Le but de ces efforts a été de réaliser le double objectif de gestion durable des paysages et de développement socio-économique rural en faveur des pauvres. C'est dans ce but que les pays REDD+ ont travaillé à la mise au point d'approches et d'instruments favorisant l'inclusion sociale, en mettant en place des dispositifs efficaces de gestion institutionnelle, des cadres juridiques et réglementaires pour REDD+, ainsi que des mécanismes accessibles de traitement des griefs. Ils ont également abordé des défis complexes en matière de propriété et de droits sur les ressources, ainsi que de distribution équitable des terres et d'autres bénéfices. Et plus important encore, ils ont aussi cherché à établir un mécanisme efficace pour faire face aux risques sociaux et environnementaux.

Durant ces dix dernières années, la mise en œuvre du mécanisme REDD+ a considérablement progressé. Les gouvernements nationaux et la communauté internationale ont déployé de grands efforts pour que les peuples autochtones et les communautés locales (PACL) qui dépendent de la forêt et/ou y vivent, y compris les femmes de ces communautés, puissent participer au mécanisme REDD+. Gardiens traditionnels des forêts naturelles, ces peuples ont renforcé leur implication dans les processus REDD+: des pays ont mis en place des dispositifs institutionnels incluant des PACL et des organisations de la société civile (OSC) pour qu'ils fassent partie des organes techniques nationaux REDD+ responsables des prises de décisions REDD+. On s'accorde à reconnaître que la participation active des PACL a été déterminante pour nombre de pays dans la formulation de leurs stratégies REDD+ et dans la préparation de financements axés sur les résultats. Les processus participatifs et les structures de gouvernance inclusives sont des composantes essentielles pour une bonne gestion forestière. Le mécanisme REDD+ gagne ainsi en efficacité et ses résultats sont viables à long terme. Il est cependant vraisemblable que, même au-delà du secteur forestier, les accomplissements et enseignements tirés de l'expérience, ainsi que les pratiques et les relations établies dans les processus REDD+ pourraient avoir un impact durable sur le statut politique des PACL.

Durant trois jours de septembre 2013, 90 personnes se sont réunies au château de Weilbourg, en Allemagne, pour discuter de ce qu'il fallait faire pour que les PACL participent pleinement et efficacement au mécanisme REDD+. De cette rencontre sont ressortis huit messages et recommandations clés. L'une des conclusions a été que REDD+ pouvait servir de catalyseur pour des relations et des dialogues améliorés et inclusifs entre les PACL, les femmes et les gouvernements locaux.

Suite aux conclusions de la première conférence de Weilbourg et considérant l'expérience acquise au cours de dix années de REDD+, il est maintenant impératif, lors de la deuxième conférence de Weilbourg, d'explorer les deux thématiques suivantes :

- i) Comment et dans quelle mesure les pays ont-ils réussi à traiter les questions de l'inclusion sociale, de l'égalité des sexes et de la durabilité environnementale dans REDD+ et ce qu'il reste à faire ?; et

- ii) Quelles ont été les transformations apportées par les processus REDD+ en matière d'émancipation des PACL et des femmes, ainsi que d'amélioration des structures et pratiques de gouvernance dans les pays REDD+?

Les enseignements: expérience de pays dans les plans de préparation et programmes de réduction des émissions (RE)

L'implication du FPCF et du BMZ dans les questions d'inclusion sociale et de durabilité commence tôt dans le processus de préparation au REDD+ et s'étend jusqu'aux phases de mise en œuvre. Les pays participants se sont engagés dans des approches qui englobent les actions suivantes :

- » établir des structures et des plateformes pour des processus inclusifs et participatifs qui rassemblent de multiples parties prenantes et portent à l'attention des autorités REDD+ nationales les points de vue, les besoins et les intérêts des PACL et des femmes. Ainsi se déclenche un dialogue sur l'utilisation durable des terres, les stratégies REDD+, les plans de préparation (R-PP) et les programmes RE;
- » se préparer aux risques et opportunités d'ordre social et environnemental pouvant découler de la mise en œuvre des projets, activités et stratégies REDD+, en recourant à des évaluations environnementales et sociales stratégiques (SESA) et à des plans cadres de gestion environnementale et sociale (ESMF), ainsi qu'à d'autres instruments de gestion des risques, un travail analytique et la participation des parties prenantes;
- » concevoir des mécanismes de partage des bénéfices efficaces et favorables aux pauvres;
- » mettre en place des mécanismes de règlement des griefs qui soient efficaces, transparents et accessibles à toutes les parties prenantes;
- » inclure la dimension du genre, en prenant en considération et en documentant le fait que les femmes sont des agentes du changement et des gestionnaires de l'environnement qui ont leur influence sur la mise au point et la diffusion de solutions durables pour la préservation des forêts;
- » analyser les régimes de propriété et de droits sur les terres et les ressources naturelles, étudier les systèmes fonciers nationaux, identifier les cadres réglementaires et institutionnels afin d'améliorer les droits d'usage et de propriété relatifs aux terres et aux ressources naturelles des communautés forestières et, en particulier, des peuples autochtones et des femmes.

Nombre d'enseignements peuvent être tirés de l'engagement de ces pays; les bonnes pratiques ainsi que les lacunes et besoins d'amélioration peuvent être identifiés de manière à renforcer l'apprentissage et à rendre les processus REDD+ plus performants sur le plan de l'inclusion sociale.

Les accomplissements: perspectives des PACL – l'impact au-delà de REDD+

Les peuples autochtones dépendant des forêts, les habitants des forêts et les femmes de ces communautés sont traditionnellement les gardiens des zones forestières naturelles, agissant en tant qu'agents du changement pour ce qui a trait à l'utilisation durable des terres dans les processus REDD+. De nombreuses organisations de peuples autochtones, d'OSC, d'associations et de coopératives ont saisi les nouvelles opportunités apportées par REDD+ pour s'impliquer dans des plateformes, structures et processus de gouvernance forestière qui généralement étaient inexistantes ou inaccessibles pour elles.

Ces processus participatifs, pour la plupart sans précédent, ont été laborieux et étaient loin d'être parfaits. Pour autant, ils ont donné naissance au partage de points de vue et à une compréhension mutuelle; ils ménagent des possibilités d'apprentissage en continu et de renforcement des capacités; ils préparent à la prise de responsabilités et au leadership et ouvrent la voie au dialogue et à de nouvelles formes de coopération entre les PACL, les femmes et les autorités gouvernementales.

Les OSC œuvrant pour les PACL et les questions de genre peuvent mettre en lumière les impacts des approches et pratiques d'inclusion sociale de REDD+ et les faire rayonner au-delà de REDD+ en mettant l'accent sur les bénéfices conjoints liés à une meilleure gouvernance et à une responsabilisation des représentants des PACL, à savoir:

- » reconnaissance, écoute et compréhension des PACL et prise en considération de la thématique du genre;
- » structures et pratiques de dialogue bien établies qui auront instauré la confiance et conduit ou pourraient conduire à une coopération fructueuse avec des organismes gouvernementaux;
- » autonomisation par le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et politiques et le progrès en termes d'égalité des sexes;
- » compréhension des défis et impératifs posés par les régimes fonciers traditionnels et les griefs en la matière, et réaction à apporter.

Les exemples de réussite, les réflexions critiques et les bonnes pratiques peuvent être identifiés, discutés et diffusés afin de saluer les progrès accomplis et d'être une source d'inspiration mutuelle et des exemples pour d'autres secteurs.

2. Objectif et résultats attendus

L'objectif général de la conférence est de rassembler un groupe représentatif de PACL, d'OSC, de pays REDD+ et de bailleurs de fonds pour qu'ils partagent leurs connaissances et expériences d'exemples spécifiques montrant comment divers pays ont préparé et opérationnalisé la mise en œuvre de REDD+ en faisant montre d'inclusion sociale et de durabilité environnementale. Les représentants des gouvernements et des OSC présenteront et partageront leurs approches concernant diverses questions, dont les évaluations des régimes fonciers, les mécanismes de partage des bénéfices et de traitement des griefs, et la gestion des risques sociaux et environnementaux. Ils aborderont aussi des questions transsectorielles, telles que l'engagement des parties prenantes, le genre ou la réduction de la pauvreté. Les PACL et les OSC donneront un aperçu sur ce que, selon eux, les instruments d'inclusion sociale et la pratique REDD+ leur ont apporté au-delà d'une simple inclusion dans les discussions REDD+. Les gouvernements des différents pays impliqués feront connaître leurs points de vue sur les processus de transformation et les cadres politiques et réglementaires, ainsi que sur les dispositifs institutionnels et de gestion.

Les résultats attendus comprennent :

- » de meilleures connaissances parmi les pays REDD+ en ce qui concerne les aspects d'inclusion sociale dans la préparation et la mise en œuvre des programmes de réduction des émissions, y compris une sensibilisation accrue aux risques sociaux et environnementaux;
- » une meilleure compréhension des impacts et de la puissance de rayonnement de l'inclusion sociale dans les programmes de réduction des émissions au-delà de REDD+;
- » un rapport/une synthèse portant sur des directives pratiques, des bonnes pratiques et approches en matière d'inclusion sociale et de durabilité dans les programmes de réduction des émissions et au-delà.

3. Méthodologie

L'événement s'organisera de manière participative. Une combinaison d'approches participatives, telles que des exercices de groupe, jeux de simulation, tables rondes, présentations, etc., sera utilisée de manière à faciliter l'apprentissage et maximiser la participation interactive. Deux facilitateurs expérimentés seront recrutés pour concevoir, en collaboration avec l'équipe, les méthodologies à utiliser.

De façon à permettre un apprentissage entre pairs et assurer une pertinence thématique pour toutes les régions, les apports de pays REDD+, quel que soit leur niveau de préparation, seront inclus dans le programme. Il s'agira de recueillir l'expérience acquise dans les domaines suivants:

- » gestion des risques sociaux et environnementaux;
- » évaluation des droits et des régimes fonciers;
- » mécanismes de partage des bénéfices;
- » mécanismes de traitement des griefs;
- » implication des parties prenantes;
- » inclusion de la dimension du genre;
- » réduction de la pauvreté.

Les PACL, les OSC ainsi que les représentants gouvernementaux feront état de leur expérience et de leur point de vue sur les progrès réalisés, les lacunes et les accomplissements dans ces domaines, ce qui mènera à des discussions critiques et à des hommages communs. Les instruments et directives pour mesurer la bonne gouvernance forestière pourraient être présentés dans ce contexte.

La « chorégraphie » et les méthodologies employées feront que les discussions tourneront autour d'une réflexion commune sur ces accomplissements favorisant l'inclusion sociale, quelque peu extraits de REDD+, qui seront appelés à perdurer et rayonner au-delà des horizons REDD+.

4. Groupes cibles

Les participants actifs de cet événement seront approximativement au nombre de 70. S'y ajouteront environ 20 participants envoyés par des institutions donatrices et d'autres partenaires; la liste comprendra:

- » des peuples autochtones dépendant des forêts et des habitants des forêts (PACL – peuples autochtones et communautés locales vivant dans des forêts et dépendant des ressources forestières pour leur subsistance);
- » des organisations et des individus représentant des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le REDD+;
- » des représentants des gouvernements des pays REDD+, partenaires du FPCF;
- » des organisations de la société civile (OSC), y compris des ONG (c'est-à-dire des OSC ou des ONG qui auront acquis de l'expérience et des connaissances liées au mécanisme REDD+ ou qui représentent des intérêts susceptibles de bénéficier de ou d'être affectés par REDD+);
- » des institutions partenaires de livraison du FPCF et d'autres partenaires.

Dates et durée

La conférence se tiendra du 27 au 29 novembre 2018 (deux jours et demi). L'arrivée des participants est fixée au 26 novembre, leur départ aura lieu dans la soirée du 29 novembre ou le 30 novembre.

Lieu

Le château de Weilbourg en Allemagne.

Langue de travail

La langue de travail est l'anglais; des services de traduction seront disponibles pour le français, l'espagnol et le portugais.

Facilitation

Une équipe de deux facilitateurs accompagnera l'événement durant sa préparation et sa réalisation. Il s'agira de:

Mme Susanne Willner

M. Jürgen Blaser

M. Kimaren Ole Riamit

Organisation

L'événement sera organisé conjointement par la GIZ et le FPCF. **Ute Sonntag** (ute.sonntag@giz.de, GIZ) et **Haddy JK. Sey** (hsey@worldbank.org, WB/FCPF) assument la fonction de chefs de file, en étroite collaboration avec leurs équipes respectives. Une note comportant de plus amples informations sur la logistique vous parviendra en temps utile.



EMPREINTE

Auteurs

Ute Sonntag/GIZ
Haddy Sey/FCPF

Crédits photographiques

Couverture : shutterstock
p. 20, 21, 25: Sylvia Reinhardt/GIZ
toutes les autres photos Jonathan Deis/GIZ

Documentation graphique

Yasmine Cordes/bikablo

Conception

Jeanette Geppert, pixelundpunkt kommunikation,
Frankfurt

Organisation

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammen-
arbeit (GIZ) GmbH, Ute Sonntag
Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF),
Haddy Sey

Mai 2019

